

**OFFRE PUBLIQUE ALTERNATIVE SIMPLIFIEE D'ACHAT OU D'ECHANGE
VISANT LES ACTIONS ET LES BONS DE SOUSCRIPTIONS D'ACTIONS DE LA SOCIETE**



INITIEE PAR LA SOCIETE



PRESENTEE PAR

CM-CIC Securities

**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIERES ET COMPTABLES D'EURAZEO**



Le présent document relatif aux autres informations de la société Eurazeo a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 4 novembre 2011, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de l'instruction n° 2006-07 du 25 juillet 2006 de l'AMF. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Eurazeo.

Le présent document d'information complète la note d'information relative à l'offre publique alternative simplifiée d'Eurazeo sur OFI Private Equity Capital visée par l'AMF le 3 novembre 2011, sous le numéro 11-497, en application d'une décision de conformité en date du 3 novembre 2011.

Des exemplaires du présent document et de la note d'information sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et d'Eurazeo (www.eurazeo.com) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

Eurazeo
32 rue de Monceau
75008 Paris
France

CM-CIC Securities
6, avenue de Provence
75441 Paris Cedex 09
France

Un communiqué sera diffusé au plus tard le 7 novembre 2011 conformément aux dispositions des articles 231-28 et 221-3 du règlement général de l'AMF afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

SOMMAIRE

1	INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES D'EURAZEO	1
1.1	Mise à jour des informations relatives à Eurazeo	1
1.1.1	Communiqué de presse du 26 avril 2011 : « Acquisition d'OFI Private Equity ».....	1
1.1.2	Communiqué de presse du 6 mai 2011 : « Note d'opération relative à la distribution exceptionnelle d'actions ANF Immobilier »	3
1.1.3	Communiqué de presse du 10 mai 2011 : « Information financière du 1 ^{er} trimestre 2011 ».....	3
1.1.4	Communiqué de presse de la société Europcar en date du 10 mai 2011 : « Placement d'une émission additionnelle de 100M euros »	9
1.1.5	Communiqué de presse en date du 12 mai 2011 : « Discussions exclusives en vue de l'Acquisition de Foncia »	9
1.1.6	Communiqué de presse en date du 18 mai 2011 : « Assemblée Générale Mixte du 18 mai 2011 »	10
1.1.7	Communiqué de presse en date du 24 mai 2011 : « Attribution gratuite d'une action nouvelle pour 20 anciennes ».....	11
1.1.8	Communiqué de presse de la société Europcar en date du 24 mai 2011 : « Europcar reçoit le Prix du meilleur dossier de financement pour 2010 décerné par le Club des Trente ».....	12
1.1.9	Communiqué de presse en date du 6 juin 2011 : « Eurazeo acquiert 45% de Moncler »	13
1.1.10	Communiqué de presse en date du 17 juin 2011 : « Eurazeo acquiert OFI PRIVATE EQUITY ».....	14
1.1.11	Communiqué de presse en date du 28 juin 2011 : « Eurazeo accompagne le développement de Fonroche »	14
1.1.12	Communiqué de presse en date du 26 juillet 2011 : « Réalisation de l'acquisition de Foncia » ..	15
1.1.13	Communiqué de presse en date du 4 août 2011 : « Succès de l'OPE sur OFI PEC »	15
1.1.14	Communiqué de presse en date du 9 août 2011 : « Succès du refinancement de la ligne de crédit syndiqué »	16
1.1.15	Communiqué de presse en date du 1 ^{er} septembre 2011 : « Résultats du 1 ^{er} semestre 2011 »..	17
1.1.16	Communiqué de presse en date du 2 septembre 2011 : « Eurazeo tendance été 2011 »	32
1.1.17	Communiqué de presse en date du 12 octobre 2011 : « Eurazeo annonce la réalisation de l'acquisition de 45 % du groupe de luxe Moncler ».....	32
1.1.18	Communiqué de presse en date du 13 octobre 2011 : « Eurazeo acquiert 3S Photonics, leader français dans les lasers et les composants opto-electroniques »	32
1.2	Capital social d'Eurazeo	33
1.3	Nombre maximum de titres remis dans le cadre de l'Offre.....	34
1.4	Facteurs de risques liés à l'opération.....	34
1.5	Fonds de roulement net d'Eurazeo.....	34
1.6	Capitaux propres et endettement	34

1.7	Intérêt des personnes physiques et morales participant à l'émission.....	34
1.8	Dépenses liées à l'émission.....	34
1.9	Dilution.....	34
1.10	Informations complémentaires (relatives aux conseillers, rapports des experts).....	35
1.10.1	Rapport de l'expert indépendant.....	35
1.10.2	Rapport des commissaires aux comptes en application de l'article L. 225-148 du Code de commerce	35
2	PERSONNES RESPONSABLES	37
2.1	Responsable du document.....	37
2.2	Pour Eurazeo	37
2.3	Responsables du contrôle des comptes.....	37
2.3.1	Commissaires aux comptes titulaires.....	37
2.3.2	Commissaires aux comptes suppléants	37

1 INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES D'EURAZEO

1.1 Mise à jour des informations relatives à Eurazeo

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables d'Eurazeo figurent dans le document de référence d'Eurazeo pour l'exercice 2010, déposé auprès de l'AMF le 19 avril 2011 sous le numéro D.11-0331 (le « **Document de Référence** »), et sont incorporées par référence dans le présent document. Le Document de Référence est disponible en version électronique sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et d'Eurazeo (www.eurazeo.com, rubrique « Communication Financière » / « Information Réglementée »). Il peut par ailleurs être obtenu sans frais auprès d'Eurazeo (32 rue de Monceau, 75008 Paris).

Le rapport financier semestriel d'Eurazeo au 30 juin 2011 est disponible sur le site Internet d'Eurazeo (www.eurazeo.com).

Eurazeo publie ses communiqués de presse en ligne sur son site Internet (www.eurazeo.com, rubrique « Presse » / « Communiqués de presse Eurazeo » / « Communiqués de presse entreprises » et « Communication Financière » / « Information Réglementée » / « Communiqués publiés au titre de l'information permanente »). Eurazeo a notamment publié les communiqués suivants portant sur les événements significatifs survenus depuis le dépôt du Document de Référence.

1.1.1 *Communiqué de presse du 26 avril 2011 : « Acquisition d'OFI Private Equity »*

Le communiqué de presse du 26 avril 2011 est reproduit ci-dessous :

« ACQUISITION D'OFI PRIVATE EQUITY PAR EURAZEO »

Eurazeo et OFI Private Equity Capital annoncent la conclusion d'un accord définitif en vue de l'acquisition par Eurazeo d'OFI Private Equity Capital, société d'investissement française spécialisée dans l'investissement majoritaire dans les PME, cotée sur NYSE Euronext. Aux termes de cet accord, la MACIF, Olivier Millet et les autres principaux actionnaires d'OFI Private Equity Capital se sont engagés à apporter la totalité de leurs participations détenues dans OFI Private Equity Capital (représentant 75 % des actions et 79 % des bons de souscription d'actions - BSA), sa société de gestion et son associé commandité en contrepartie de la remise d'actions nouvelles Eurazeo. La réalisation de l'opération est soumise à des conditions suspensives, notamment réglementaires et de concurrence.

OFI Private Equity investit de façon majoritaire dans des PME dont la valeur d'entreprise est inférieure à 150/200 millions d'euros. La société détient à ce jour un portefeuille de 10 sociétés, solidement positionnées sur leurs marchés et animées par des équipes de management expérimentées. En quelques années, OFI Private Equity est devenu un acteur dynamique du marché de l'investissement dans les PME, et joue un rôle d'actionnaire de long terme dans le développement de chacune de ses participations.

Avec cette acquisition, Eurazeo affirme sa volonté d'être un acteur incontournable de l'investissement dans des entreprises au potentiel de transformations significatif. Elle lui permet de consolider sa position sur le marché du capital investissement en France et en Europe et d'en couvrir dorénavant presque tous les segments.

Patrick Sayer, Président du Directoire d'Eurazeo, a déclaré : « Nous sommes très heureux de réaliser l'acquisition d'OFI Private Equity, dont les activités d'investissement sont parfaitement complémentaires de celles d'Eurazeo. Le segment des PME, couvert par OFI Private Equity, se révèle très attractif au regard du potentiel d'opérations et de plus-values récurrentes pour Eurazeo. Le développement d'une véritable expertise sur ce segment constitue pour nous un nouveau pilier de création de valeur à long terme et va nous permettre d'intervenir plus profondément encore dans la dynamisation du tissu des PME françaises. Au-delà de cette opportunité, stratégique et financière, OFI Private Equity, dont la philosophie d'investissement est proche de celle d'Eurazeo, possède des actifs de qualité, tous leaders dans leurs secteurs, et une équipe de management qui a fait ses preuves et que nous souhaitons accompagner dans son développement. »

Olivier Millet, Président du Directoire d'OFI Private Equity, a ajouté : « Nous nous réjouissons de rejoindre Eurazeo dont la philosophie d'investissement est très proche de la nôtre : agir en actionnaire actif, professionnel et responsable. La création d'une filiale contrôlée mais gardant son autonomie nous permettra de nous consacrer pleinement à la recherche, à la réalisation et au suivi de nouveaux investissements dans les PME tout en bénéficiant de l'expérience et du réseau d'Eurazeo. Je tiens à remercier particulièrement tous les actionnaires qui ont soutenu OFI Private Equity Capital depuis 2007 ; ils pourront nous accompagner dans cette nouvelle phase de développement. »

MODALITES DE L'OPERATION

L'opération sera réalisée, après détachement des dividendes OFI Private Equity Capital et Eurazeo et une fois les conditions suspensives satisfaites, par (i) l'apport à Eurazeo par les principaux actionnaires de leur participation dans OFI Private Equity Capital (actions et BSA), la société de gestion et son associé commandité et le rachat par OFI Private Equity Capital préalablement à la réalisation de cet apport de l'intégralité des Parts A du FCPR OFI PEC 2 détenues par la MACIF et MUTAVIE et (ii) le dépôt d'une offre publique d'échange par Eurazeo visant les actions et les BSA d'OFI Private Equity Capital. Cette offre serait suivie d'un retrait obligatoire en cas de franchissement du seuil de 95 % du capital et des droits de vote d'OFI Private Equity Capital. Si ce seuil n'était pas atteint, une fusion avec Eurazeo pourrait être proposée aux actionnaires d'OFI Private Equity Capital.

Les actions remises en échange par Eurazeo dans le cadre des traités d'apport et de l'offre publique d'échange seront des actions nouvelles Eurazeo.

La parité d'échange, calculée en fonction de l'ANR d'OFI Private Equity Capital au 31 mars 2011, est de 10 actions Eurazeo pour 54 actions de la société et de 1 action Eurazeo pour 110 BSA de chaque catégorie, ce qui représente une prime de 14,1% par rapport au cours de bourse du 21 avril 2011, de 134,7 % sur les BSA 1 et de 124,5 % pour les BSA 2. La société de gestion et la société commanditée seront apportées pour environ 12 millions d'euros. Au total, sur la base du cours de bourse d'Eurazeo au 21 avril 2011, cette opération valorise OFI Private Equity Capital, sa société de gestion et son associé commandité à 132 millions d'euros.

A l'issue de l'opération, et en supposant que tous les titres auront été apportés à l'offre publique d'échange, les actionnaires d'OFI Private Equity Capital détiendront environ 3,7 % du capital d'Eurazeo. La MACIF, MUTAVIE et Olivier Millet seront soumis à des engagements de conservation des titres Eurazeo sur une période de 18 mois, à compter de la réalisation des apports.

Monsieur Michel Léger, du cabinet BDO, a été nommé en qualité d'expert indépendant par le Conseil de Surveillance d'OFI Private Equity Capital.

Ce communiqué ne constitue pas et ne doit pas être regardé comme une offre publique d'acquisition de titres OFI Private Equity Capital par Eurazeo.

Conformément au droit français, la documentation relative à l'offre publique qui comportera les termes et conditions de l'offre sera soumise à l'Autorité des marchés financiers (AMF). »

1.1.2 *Communiqué de presse du 6 mai 2011 : « Note d'opération relative à la distribution exceptionnelle d'actions ANF Immobilier »*

Le 6 mai 2011, Eurazeo a publié un communiqué annonçant la publication d'une note d'opération relative à la distribution exceptionnelle d'actions ANF Immobilier.

Cette distribution a fait l'objet d'un prospectus ayant reçu le visa de l'Autorité des marchés financiers n°11-143 en date du 5 mai 2011 (disponible sans frais au siège social d'Eurazeo et sur les sites internet de la Société www.eurazeo.com et de l'Autorité des marchés financiers www.amf-france.org).

1.1.3 *Communiqué de presse du 10 mai 2011 : « Information financière du 1^{er} trimestre 2011 »*

Le communiqué de presse du 10 mai 2011 est reproduit ci-dessous :

« - Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2011 : 867 m€, +5,9 % a données publiées retraitées de la cession de B&B Hotels

- ANF Immobilier et APCOA ont été les deux principaux contributeurs à la croissance de l'activité

- Chiffre d'affaires : +2,0 % à périmètre et taux de change constants

- ANR au 31 mars 2011 : 75,8 € par action contre 74,8 € au 31 décembre 2010¹

- une trésorerie de 782 m€ au 31 mars 2011 : des ressources significatives pour de nouvelles acquisitions

- Eurazeo a annoncé le 26 avril dernier la signature d'un accord définitif en vue de l'acquisition de la société cotée OFI Private Equity, spécialisée dans l'investissement majoritaire dans les PME.

En millions d'euros	2011 publié	2010 publié retraité*	Variation publiée retraitée*	2010 à périmètre et taux constants**	Variation à périmètre et taux constants**
Chiffre d'affaires consolidé					
1^{er} trimestre	866,8	818,3	+5,9%	849,4	+2,0%

* +5,9 % hors prise en compte de B&B Hotels au 1^{er} trimestre 2010 (déconsolidée au 1^{er} juillet 2010) et +0,4 % à données publiées avec prise en compte de B&B Hotels au 1^{er} trimestre 2010

** Intègre les chiffres d'affaires des acquisitions réalisées par les sociétés du Groupe du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010 et à taux de change constants.

Le 1^{er} trimestre de l'année n'est pas très significatif du niveau d'activité compte-tenu de la saisonnalité, en particulier pour Europcar.

¹ Les investissements non cotés étant maintenus à leur valeur du 31/12/2010.

Les performances des sociétés Accor, Edenred et Rexel, consolidées par mise en équivalence, ne sont pas commentées ici, Accor et Edenred ayant d'ores et déjà publié leur communiqué relatif à l'information sur le 1^{er} trimestre 2011 respectivement les 20 et 18 avril, et Rexel publiant le sien le 12 mai.

I- PERFORMANCE DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2011

Le chiffre d'affaires consolidé de l'activité Industrie et Services au 1^{er} trimestre 2011 ressort à 845,2 millions d'euros. Il progresse de 4,6 % à données publiées retraitées* et de 1,6 % à données comparables.

Le chiffre d'affaires de l'activité Immobilier progresse de 108,5 % au 1^{er} trimestre 2011, à 18,4 millions d'euros, sous l'effet de la prise en compte des loyers de B&B Hotels reçus, alors que ces revenus, considérés comme des revenus intra-groupe, étaient retraités au 1^{er} trimestre 2010, et de la poursuite de la progression soutenue des loyers. Retraité des cessions d'immeubles réalisées et après intégration des livraisons de projets de restructuration sur le patrimoine de centre-ville, ANF Immobilier affiche une progression de 15,1 % à périmètre constant.

Evolution du chiffre d'affaires

	1 ^{er} trimestre				
	2011 publié	2010 publié retraité*	Variation publiée retraitée**	2010 à périmètre et taux constants**	Variation à périmètre et taux constants**
Holding	3,2	1,6	+98,0%	1,6	+98,0%
Eurazeo	3,0	1,4	+110,4%	1,4	+110,4%
Autres	0,2	0,2	+7,1%	0,2	+7,1%
Immobilier	18,4	8,8	+108,5%	16,0	+15,1%
ANF Immobilier	18,4	8,8	+108,5 %	16,0	+15,1%
Autres (EREL)	-	-	-	-	-
Industrie & Services	845,2	807,8	+4,6%	831,8	+1,6%
APCOA	174,8	159,2	+9,8%	162,9	+7,3%
Elis	268,0	250,0	+7,2%	263,4	+1,7%
Europcar	402,4	398,6	+1,0%	405,4	-0,7%
Autres	-	0,1	N/A	0,1	N/A
Total	866,8	818,3	+5,9%	849,4	+2,0%

* +5,9 % hors prise en compte de B&B Hotels au 1^{er} trimestre 2010 (déconsolidée au 1^{er} juillet 2010) et +0,4 % à données publiées avec prise en compte de B&B Hotels au 1^{er} trimestre 2010

** Intègre les chiffres d'affaires des acquisitions réalisées par les sociétés du Groupe du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010 et à taux de change constants.

APCOA

Une croissance solide du chiffre d'affaires

APCOA a réalisé au 1er trimestre 2011 un chiffre d'affaires de 174,8 millions d'euros, en hausse de 9,8 % à données publiées et de +7,3 % à données comparables. Cette bonne performance du chiffre d'affaires s'explique par la croissance du segment Aéroports par rapport au 1er trimestre 2010, ainsi que par une amélioration dans la plupart des pays sur les parkings de centre ville.

Par géographie, les 4 principaux pays contributeurs au chiffre d'affaires (Allemagne, Norvège, Royaume-Uni et Italie) affichent des croissances à données comparables entre 5 % et 10 %, témoignant de la solidité de la reprise économique dans les principales zones géographiques du Groupe.

Cette accélération de la croissance, conjuguée à la renégociation des contrats déficitaires au Royaume-Uni, qui s'est poursuivie au 1er trimestre 2011, se traduit par une nette amélioration de la marge opérationnelle.

Elis

Amélioration de l'activité

La contribution d'Elis au chiffre d'affaires du 1er trimestre 2011 d'Eurazeo ressort à 268,0 millions d'euros, en hausse de 7,2 % en publié et de +1,7 % à données comparables.

En France, l'activité location-entretien est en croissance sur le 1er trimestre 2011 (+3,0 % à données publiées et +2,0 % à données comparables) avec la poursuite de la hausse du chiffre d'affaires en Hôtellerie - Restauration (+2,8 % à données comparables), une inversion de tendance sur le marché Industrie, Commerce et Services avec une augmentation de 2,5 % sur ce trimestre (+2,0 % à données comparables), et une croissance de 2,5 % à données comparables sur le marché de la Santé.

A l'international, la croissance est de 35,7 % (+2,2 % à données comparables). L'ensemble des pays contribue à cette croissance avec des progressions solides en Allemagne et en Italie. Malgré un contexte économique particulièrement difficile, les filiales espagnoles et portugaises ont poursuivi leur croissance.

Europcar

Chiffre d'affaires quasiment stable : nouvelle augmentation du revenu par jour de location – réduction volontaire des volumes dans les segments les moins contributifs

Le chiffre d'affaires consolidé d'Europcar du 1er trimestre 2011 s'élève à 402,4 millions d'euros, en hausse de 1,0 % à données publiées et en légère baisse de 0,7 % à données comparables par rapport au 1er trimestre 2010. Ce trimestre, peu significatif pour l'industrie de la location de véhicules courte durée, enregistre toujours le niveau d'activité le plus faible de l'année.

L'amélioration continue du revenu moyen par jour de location (+3,2 % à taux de change constants), pour le onzième trimestre consécutif, a presque entièrement compensé la diminution des volumes. Celle-ci est consécutive, pour l'essentiel, à la réduction volontaire de l'activité dans les segments les moins contributifs. Ce 1er trimestre a également été pénalisé, mais dans une moindre mesure, par les catastrophes naturelles en Australie et Nouvelle Zélande en début d'année, et par la faiblesse persistante de l'économie espagnole. L'activité du Groupe a en revanche pleinement profité de la vigueur de l'économie allemande et de ses fortes positions sur ce marché, ainsi qu'en Italie et en Belgique. Le taux d'utilisation de la flotte est resté élevé à 70,9 %.

Face au risque de retard dans les livraisons de véhicules consécutif au tremblement de terre au Japon, Europcar a pris des mesures préventives de régulation de sa flotte en étroite coopération avec les constructeurs. A ce jour, la Société pense pouvoir disposer des véhicules nécessaires à son activité pour les mois à venir.

Le 6 avril, Europcar a lancé le service car2go à Hambourg, en collaboration avec Daimler. 200 Smart ont été mises en service, équipées de la technologie embarquée exclusive car2go qui offre aux abonnés un service de location à la minute, sans réservation ni contrainte. L'accueil par la population d'Hambourg est très positif et l'activité des premières semaines globalement conforme aux attentes, ce qui confirme la pertinence de ce nouveau service de mobilité urbaine.

ANF Immobilier

Nouvelle hausse du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires d'ANF Immobilier au 1er trimestre 2011 s'élève à 18,4 millions d'euros contre 16,9 millions d'euros au 1er trimestre 2010, en hausse de 15 % à périmètre constant. Les loyers du patrimoine de centre-ville ont progressé de 29 % à périmètre constant. La hausse des loyers de B&B de 1 % est due à l'indexation.

Pour le patrimoine de centre-ville, les renégociations de baux commerciaux, tant à Lyon qu'à Marseille, ont permis une forte progression des loyers à périmètre constant – les loyers de commerces progressent de 31 % à Lyon et de 26 % à Marseille à périmètre constant.

Grâce à la poursuite de la livraison du projet Mansarde à Lyon et à la location complète du projet de logements étudiants à Marseille (Ilot 17), les loyers en habitations progressent de 18 % à périmètre constant. Le programme de bureaux de 13 000 m² occupés par la Ville de Marseille (Fauchier), livré au 4e trimestre 2010, générera en 2011 un loyer supplémentaire de 2,2 millions d'euros.

Pour 2011, ANF Immobilier confirme son objectif de forte croissance des loyers de centre-ville de 15 % à périmètre constant. Les loyers de la Société s'établiront à plus de 73 millions d'euros, soit une progression de 8 % à périmètre constant.

II- TRESORERIE

<i>En millions d'euros</i>	Au 31 mars 2011*	Au 31 décembre 2010
Trésorerie immédiatement disponible	758,8	880,4
Intérêts courus sur les obligations échangeables en actions Danone	-35,4	-24,6
Divers actifs – passifs	58,4	53,2
Trésorerie	781,9	909,0
Dettes non affectées	-110,3	-110,3
Trésorerie nette	671,6	798,7

* Données non auditées.

La trésorerie ressort à 782 millions d'euros au 31 mars 2011 contre 909 millions d'euros au 31 décembre 2010. Le principal événement intervenu depuis le 31 décembre 2010 est le remboursement anticipé de la dette d'Immobilière Bingen d'un montant de 103 millions d'euros.

La Société dispose toujours par ailleurs d'une ligne de crédit syndiqué non tirée de 1 milliard d'euros et d'engagements disponibles à hauteur de 110 millions d'euros sur Eurazeo Partners.

III - ACTIF NET REEVALUE

Sur la base de la seule mise à jour des titres cotés, de la trésorerie et des autres actifs / passifs, l'Actif Net Réévalué d'Eurazeo au 31 mars 2011 s'établit à 75,8 euros par action. Il ressortait à 74,8 euros par action au 31 décembre 2010. En prenant ANF Immobilier à sa quote-part d'actif net réévalué et non à son cours de bourse, l'ANR au 31 mars 2011 serait de 76,8 euros par action contre 76,5 euros par action au 31 décembre 2010.

La méthodologie de valorisation est conforme aux recommandations faites par l'International Private Equity Valuation Board (IPEV). La valorisation des investissements non cotés est principalement fondée sur des multiples de comparables ou de transactions et a été maintenue à la valeur du 31 décembre 2010. Pour les investissements cotés, la valeur retenue est la moyenne sur 20 jours des cours pondérés des volumes. Les actifs cotés, la trésorerie nette et l'autocontrôle ont été mis à jour au 31 mars 2011. »

ANNEXES

Annexe 1 - Actif net réévalué au 31 mars 2011 (non audité)

	% dét.	Nb titres	Cours (€)	ANR au 31 mars 2011 (en M€)	Avec ANF à son ANR ANF @ 39,0 €
Investissements non cotés				1 464,3	
Investissements cotés				1 571,6	
Rexel	21,69%	56 512 714	17,11	967,0	
LT (Ipsos)	24,98%		33,98	58,3	
Accor	8,86%	20 101 821	31,71	637,5	
Edenred	8,90%	20 101 821	20,09	403,8	
Dette nette Accor/Edenred				-494,9	
Accor/Edenred net* (1)		20 101 821		546,3	
Immobilier				655,0	728 ,9
ANF Immobilier	59,04%	16 208 515	34,44	558,2	632,1
Colyzeo et Colyzeo 2 (1)				96,8	
Autres Titres cotés					
<i>Danone (nantis OEA)</i>	2,54%	16 433 370	42,60	700,0	
<i>Dette Danone (OEA)</i>				-700,0	
Danone net					
Autres Titres				23,1	
Eurazeo Partners				8,4	
Autres (SFGI, ...)				14,7	
Trésorerie				781,9	
Dette non affectée				-110,3	
Impôts sur les plus-values latentes et actifs d'impôt				-79,4	-94,0
Autocontrôle	3,22%	1 865 245		88,1	
Valeur totale des actifs après IS				4 394,3	4 453,7
ANR par action				75,8	76,8
Nombre d'actions				58 005 351	58 005 351

* Net des dettes affectées

(1) Les titres Accor détenus indirectement au travers des fonds Colyzeo sont classés sur la ligne relative à ces fonds

Méthodologie de valorisation

La méthodologie de valorisation est conforme aux recommandations faites par l'International Private Equity Valuation Board (IPEV). La valorisation des investissements non cotés est principalement fondée sur des multiples de comparables ou de transactions. Pour les sociétés cotées, la valeur retenue est la moyenne sur 20 jours des cours pondérés des volumes.

Les valeurs retenues pour les investissements non cotés ont fait l'objet d'une revue détaillée effectuée par un évaluateur professionnel indépendant, Accuracy, conformément à la lettre de mission signée. Cette revue conforte les valeurs retenues et constate que la méthodologie d'évaluation est conforme aux recommandations de l'IPEV. »

1.1.4 *Communiqué de presse de la société Europcar en date du 10 mai 2011 : « Placement d'une émission additionnelle de 100M euros »*

Une traduction du communiqué de presse en langue anglaise du 10 mai 2011 est reproduite ci-dessous :

« Europcar Groupe S.A. (« Europcar »), société anonyme de droit français, a annoncé ce jour le placement par EC Finance plc (l'« Emetteur »), un véhicule de financement *ad hoc* qui ne lui est pas affilié, d'une émission d'obligations portant intérêt à 9 ¾% dues en 2017 et bénéficiant de suretés (*9¾% Senior Secured Notes due 2017*) pour un montant total en principal de 100 millions d'euros et à un prix d'émission de 109,75% (les « Obligations Additionnelles »). Les Obligations Additionnelles seront émises au titre d'une augmentation de l'émission obligataire en vertu de laquelle des obligations portant intérêt à 9 ¾% dues en 2017 et bénéficiant de suretés avaient été émises pour un montant de 250 millions d'euros (les « Obligations Existantes ») au titre d'un contrat d'émission en date du 2 juillet 2010 (le « Contrat d'Emission »).

Il est envisagé que le règlement-livraison des Obligations Additionnelles ait lieu le 13 mai 2011.

Europcar a l'intention d'utiliser le produit des Obligations Additionnelles pour financer les achats de flotte de véhicules et rembourser une partie de la tranche subordonnée due au titre du Nouveau Contrat de Financement d'Actifs Revolving Senior (*New Senior Asset Revolving Facility*).

A travers l'émission des Obligations Additionnelles, Europcar souhaite encore augmenter la flexibilité de sa structure de financement de sa flotte de véhicule.

A propos des Obligations Additionnelles

Les Obligations Additionnelles seront assimilées aux Obligations Existantes pour les besoins du Contrat d'Emission et notamment en ce qui concerne, les renonciations, avenants, remboursement et offres d'achats. »

1.1.5 *Communiqué de presse en date du 12 mai 2011 : « Discussions exclusives en vue de l'Acquisition de Foncia »*

Le communiqué de presse du 12 mai 2011 est reproduit ci-dessous :

« BRIDGEPOINT ET EURAZEO ENTRENT EN DISCUSSIONS EXCLUSIVES AVEC BPCE EN VUE DE L'ACQUISITION DE FONCIA AVEC POUR AMBITION D'EN FAIRE L'ACTEUR DE REFERENCE DES METIERS D'ADMINISTRATION DE BIENS RESIDENTIELS

Leader européen des services immobiliers résidentiels, Foncia dispose d'un réseau de plus de 600 agences immobilières, animé par près de 7 000 collaborateurs. Présent en France, en Suisse, en Allemagne et en Belgique, le Groupe propose une offre globale de services sur le marché de l'immobilier résidentiel : gestion locative, gestion de copropriété, conseil à la vente, recherche de financement, assurance ou diagnostics techniques. Foncia a réalisé un chiffre d'affaires de 580 millions d'euros en 2010, après une croissance soutenue sur les 10 dernières années.

Bridgepoint et Eurazeo souhaitent faire de Foncia l'acteur de référence européen des métiers d'administration de biens résidentiels. Pour cela, ils encourageront la mise en œuvre d'un projet industriel ambitieux qui a pour objectif de poursuivre la redynamisation commerciale du Groupe en s'appuyant sur une politique de ressources humaines misant sur la formation et sur la satisfaction client et sur des investissements marketing importants. En outre, dans un marché encore très fragmenté, Foncia aura la possibilité de continuer à jouer pleinement son rôle de consolidateur à travers une politique d'acquisitions sélective.

Patrick Sayer, Président du Directoire d'Eurazeo, a déclaré : « Nous sommes très heureux d'annoncer aujourd'hui, aux côtés de Bridgepoint, l'acquisition de Foncia. Il s'agit d'une très belle société, leader sur le secteur des services immobiliers résidentiels en France avec devant elle de formidables opportunités de transformation. Nous avons en effet l'ambition de faire de Foncia l'acteur de référence des métiers d'administration de biens résidentiels. Avec les équipes de Foncia, nous allons poursuivre les investissements et accompagner la modernisation de son métier pour permettre à Foncia de renforcer sa position de leader en France et en Europe, tant par la taille que par la qualité de ses services. »

Benoît Bassi, Président de Bridgepoint, a également déclaré : « Nous sommes très heureux d'être parvenus à cet accord pour l'acquisition de Foncia en association avec Eurazeo. Nous souhaitons travailler en lien étroit avec le management en place, afin d'accompagner la croissance de Foncia, en mettant l'accent sur la formation des collaborateurs, la modernisation des outils informatiques et le développement d'offres commerciales originales pour faire de Foncia l'acteur européen de référence des métiers d'administration de biens résidentiels. »

Yves Gevin, Président du Directoire de Foncia a ajouté : « L'ensemble du comité de direction se réjouit de cette opération à laquelle il apporte son total soutien. Eurazeo et Bridgepoint partagent pleinement notre ambition. Leur soutien humain et financier nous permettra de poursuivre le développement de Foncia et devenir l'acteur de référence de l'administration de biens résidentiels. »

La valeur d'entreprise de Foncia ressort à 1,017 milliard d'euros. Eurazeo et Bridgepoint investiraient de l'ordre de 480 millions d'euros de fonds propres (dont 240 millions pour Eurazeo et Eurazeo Partners). BPCE réinvestirait 200 millions d'euros à des conditions qui protègent les retours d'Eurazeo et de Bridgepoint. Le solde de l'acquisition serait financé par une dette de 395 millions d'euros. La société disposerait par ailleurs de 90 millions d'euros de financement disponible pour accompagner son développement.

L'opération reste soumise à la consultation des instances représentatives du personnel et à l'accord des autorités de la concurrence. »

1.1.6 Communiqué de presse en date du 18 mai 2011 : « Assemblée Générale Mixte du 18 mai 2011 »

Le communiqué de presse du 18 mai 2011 est reproduit ci-dessous :

« Assemblée Générale Mixte du 18 mai 2011

L'Assemblée Générale des actionnaires de la Société Eurazeo, réunie aujourd'hui à Paris, a approuvé l'ensemble des résolutions et notamment les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2010, ainsi que le dividende proposé au titre de l'exercice 2010, soit 1,20 euro par action. Ce dividende en numéraire sera mis en paiement le 26 mai 2011.

L'Assemblée Générale a également approuvé la distribution exceptionnelle de réserves sous forme de titres ANF Immobilier, à raison d'une action ANF Immobilier pour trente actions Eurazeo.

Cette distribution sera réalisée le 26 mai 2011. Pour en bénéficier, les actions Eurazeo devront avoir été acquises au plus tard le 20 mai 2011.

Afin de faciliter la gestion des rompus résultant de l'attribution d'actions ANF Immobilier, il sera détaché de chaque action Eurazeo ayant droit à la distribution exceptionnelle un droit d'attribution d'actions ANF Immobilier correspondant à un 1/30e d'action ANF Immobilier. 30 droits d'attribution d'actions ANF Immobilier donneront automatiquement droit à l'attribution d'une action ANF Immobilier.

Chaque actionnaire dont le nombre de droits d'attribution d'actions ANF Immobilier ne correspondra pas à un nombre entier d'actions ANF Immobilier pourra (i) céder les droits d'attribution formant rompus qui seront crédités sur son compte titres ou (ii) acquérir les droits d'attribution formant rompus lui permettant de demander l'attribution d'une action ANF Immobilier supplémentaire.

A cet effet, les droits d'attribution formant rompus seront admis aux négociations sur NYSE Euronext Paris du 26 mai 2011 (inclus) au 21 juin 2011 (inclus). Ils seront ensuite inscrits sur le compartiment des valeurs radiées pendant une période additionnelle de six mois.

Cette distribution a fait l'objet d'un prospectus ayant reçu le visa de l'Autorité des marchés financiers n°11-143 en date du 5 mai 2011 (disponible sans frais au siège social d'Eurazeo et sur les sites internet de la Société www.eurazeo.com et de l'Autorité des marchés financiers www.amf-france.org).

Enfin, l'Assemblée Générale a nommé le cabinet Mazars en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant en 2017 sur les comptes du dernier exercice clos. »

1.1.7 Communiqué de presse en date du 24 mai 2011 : « Attribution gratuite d'une action nouvelle pour 20 anciennes »

Le communiqué de presse du 24 mai 2011 est reproduit ci-dessous :

« Attribution gratuite d'une action nouvelle pour 20 anciennes

Le Directoire a décidé dans sa séance du 20 mai 2011 d'augmenter le capital social par incorporation de tout ou partie des bénéfices, réserves ou primes d'émission, de fusion ou d'apport et création de 2 900 267 actions nouvelles attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour 20 anciennes.

Les opérations d'attribution débuteront le 26 mai 2011

- Toutes les actions acquises avant le 26 mai 2011 bénéficieront de cette attribution ;
- Les actions nouvelles porteront jouissance courante ;

- Les actions nouvelles pourront revêtir, au choix des actionnaires, la forme nominative ou au porteur.

Les droits d'attribution ne seront pas négociables

- Chaque actionnaire recevra automatiquement sans frais un nombre entier d'actions à raison d'une action nouvelle pour 20 actions anciennes détenues au 25 mai 2011 ;

- Les actions correspondant aux droits formant rompus seront cédées sur le marché, Eurazeo prenant à sa charge les frais de négociation ;

- Les rompus feront l'objet d'un règlement en espèces dans les 30 jours qui suivent l'inscription sur le compte de l'actionnaire du nombre entier d'actions nouvelles attribuées.

Exemples

Un actionnaire qui possède 23 actions recevra automatiquement 1 action nouvelle (1 action nouvelle pour 20 anciennes) et sera indemnisé au titre de sa fraction d'action nouvelle correspondant aux 3 actions restantes formant rompus ; Un actionnaire qui possède 4 actions sera indemnisé au titre de sa fraction d'action nouvelle correspondant aux 4 actions formant rompus. »

1.1.8 Communiqué de presse de la société Europcar en date du 24 mai 2011 : « Europcar reçoit le Prix du meilleur dossier de financement pour 2010 décerné par le Club des Trente »

Le communiqué de presse du 24 mai 2011 est reproduit ci-dessous :

« Europcar, leader de la location de voitures en Europe, reçoit aujourd'hui le Prix du meilleur dossier de financement 2010 décerné par le Club des Trente pour le refinancement de la principale ligne de financement de sa flotte. Le Prix du Club des Trente couronne les meilleures opérations financières de l'année.

Europcar a lancé fin 2009 le projet de refinancement de sa ligne bancaire de 1,8 milliard d'euros mise en place en 2006. Cette ligne, à échéance mai 2011, finançait sa flotte dans ses quatre plus grands marchés d'Europe continentale (France, Allemagne, Espagne et Italie). Ce refinancement devait répondre à un double défi : limiter l'effet des conditions moins favorables prévalant sur les marchés suite à la crise financière, notamment en matière de taux d'avance, et préserver une grande souplesse d'utilisation du financement, indispensable à la forte variation saisonnière des besoins.

Au terme d'un travail approfondi d'analyse des solutions possibles, mené en étroite collaboration avec ses conseils et son actionnaire Eurazeo, Europcar a opté pour une combinaison innovante d'obligations et d'une ligne bancaire revolving senior. Le refinancement s'est effectué en 2 phases :

- émission d'obligations High-Yield en juin 2010, pour un montant de 250 millions d'euros, à échéance Août 2017 ;

- mise en place d'un financement bancaire senior (SARF – *Senior Asset Revolving Facility*) d'un montant de 1,3 milliard d'euros, structuré comme une titrisation privée, à échéance Août 2014.

Structurée comme une titrisation financée par 6 banques (Crédit Agricole CIB, Deutsche Bank, Société Générale, Royal Bank of Scotland, BNP Paribas et Natixis), la nouvelle ligne bancaire pourrait, sous certaines conditions, émettre des ABS (asset-backed securities) sur le marché. La documentation de cette ligne permet de la porter à 1,7 milliard d'euros par la participation de nouvelles banques.

Philippe Guillemot, Directeur-général du Groupe Europcar, a déclaré : *« Cette distinction prestigieuse par le Club des Trente consacre le succès d'un projet complexe, d'une grande importance pour le développement d'Europcar. La conception puis l'exécution de ce refinancement sont le fruit d'un travail en commun de plusieurs mois de nos équipes avec celles d'Eurazeo et de nos conseils. Notre nouveau financement répond aux objectifs que nous nous étions fixés, en matière de taux d'avance et de souplesse d'utilisation. Nous voulons remercier pour leur confiance les six banques qui participent au nouveau financement et les investisseurs qui ont souscrit à notre émission obligataire. »*

1.1.9 Communiqué de presse en date du 6 juin 2011 : *« Eurazeo acquiert 45% de Moncler »*

Le communiqué de presse du 6 juin 2011 est reproduit ci-dessous :

« Eurazeo acquiert 45% de Moncler

Accélérer la croissance internationale de Moncler et capitaliser sur une marque de luxe mondiale

Eurazeo, Remo Ruffini, Carlyle et Brands Partner 2 annoncent la signature d'un accord d'acquisition par Eurazeo de 45% des parts du groupe de luxe Moncler, pour un montant de 418 millions d'euros. Remo Ruffini, Président et Directeur artistique, conservera 32% du capital et Carlyle 17,8%.

Le Groupe Moncler développe cinq marques : Moncler, Henry Cotton's, Marina Yachting, Coast Weber & Ahaus, et une licence 18CRR81 Cerruti. Fondée en 1952 à Grenoble, Moncler, à l'origine une marque technique spécialisée dans les doudounes, est aujourd'hui un leader dans le segment des vêtements de luxe. Moncler possède un réseau de 55 magasins en Europe, en Asie et en Amérique du Nord, ainsi qu'une activité très développée de vente à des magasins multimarques. Fort d'une croissance soutenue au cours des quatre dernières années, le Groupe a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires de 429 millions d'euros et emploie plus de 1000 salariés.

Eurazeo a la volonté de soutenir la stratégie de Remo Ruffini et de son équipe de direction : poursuite de l'expansion géographique notamment en Chine et aux Etats-Unis, ouverture de nouveaux magasins dans des emplacements d'exception, lancement des ventes en ligne, enrichissement de l'offre produits avec de nouvelles collections et un élargissement de la gamme, avec pour objectif de capitaliser sur la reconnaissance croissante de Moncler comme une marque de luxe globale. Le Groupe continuera par ailleurs à développer et exploiter pleinement le potentiel des autres marques.

Patrick Sayer, Président du Directoire d'Eurazeo, a déclaré : *« Cela fait longtemps que nous cherchions à investir dans le secteur du luxe et nous sommes ravis que la confiance que nous avons bâtie avec Moncler et ses actionnaires nous ait permis de saisir cette opportunité exceptionnelle d'investir dans une des plus belles marques du secteur. »*

Virginie Morgon, membre du Directoire d'Eurazeo, a ajouté : *« Nous sommes très heureux de devenir le premier actionnaire de Moncler, une opportunité d'investissement unique dans le secteur du luxe, avec une histoire riche et des perspectives de développement attractives. En tant que partenaire, nous soutiendrons Remo Ruffini et son équipe de direction afin d'accompagner Moncler dans son développement international et de renforcer son positionnement de marque de luxe mondiale. »*

Remo Ruffini, Président et Directeur artistique de Moncler, a commenté : *« Eurazeo partage totalement notre vision de long-terme et notre ambition d'installer Moncler comme une marque leader dans l'habillement de luxe. Eurazeo va contribuer, avec Carlyle à ses côtés, à renforcer l'entreprise, la soutenir dans sa stratégie et à saisir le plein potentiel des opportunités de croissance internationales qui s'offrent à nous. La cotation en bourse de la société demeurant un objectif stratégique, nous maintiendrons une veille active des marchés. »*

Marco de Benedetti, Co-Directeur de Carlyle Europe a dit : « *Nous sommes ravis de nous associer à Eurazeo pour soutenir Remo Ruffini et le Groupe Moncler dans leurs efforts pour exploiter pleinement le potentiel de croissance de son portefeuille de marques, renforcer et internationaliser l'entreprise. Nous sommes particulièrement fiers de la croissance que nous avons accompagnée durant ces trois dernières années au cours desquelles l'EBITDA a été multiplié par 2 et le nombre de magasins a augmenté significativement. Nous comptons poursuivre le développement de l'entreprise au travers de ce nouveau partenariat.* »

Détails de la transaction

La valeur d'entreprise du Groupe Moncler ressort à 1,2 milliard d'euros. Cette valeur d'entreprise représente un multiple de 12x l'EBITDA 2010. La conclusion de l'opération devrait intervenir au 3e trimestre 2011. »

1.1.10 Communiqué de presse en date du 17 juin 2011 : « Eurazeo acquiert OFI PRIVATE EQUITY »

Le communiqué de presse du 17 juin 2011 est reproduit ci-dessous :

« EURAZEO ACQUIERT OFI PRIVATE EQUITY

A la suite du communiqué de presse conjoint en date du 26 avril dernier, Eurazeo et OFI Private Equity annoncent que la MACIF, Olivier Millet et les autres principaux actionnaires d'OFI Private Equity Capital ont apporté la totalité de leurs participations détenues dans OFI Private Equity Capital (représentant 75 % des actions et 79 % des bons de souscription d'actions - BSA), sa société de gestion et son associé commandité en contrepartie de la remise d'actions nouvelles Eurazeo (représentant 3,7 % de son capital).

En conséquence, Eurazeo déposera ce jour un projet d'offre publique d'échange simplifiée visant les actions et les BSA d'OFI Private Equity Capital non détenus par Eurazeo auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'AMF) conformément à son Règlement général (l'Offre).

L'Offre, d'une durée de quinze jours de négociation, sera ouverte une fois la déclaration de conformité de l'AMF obtenue.

La parité d'échange de l'Offre sera identique à celle retenue dans le cadre des apports susvisés, à savoir 10 actions Eurazeo pour 54 actions de la société et 1 action Eurazeo pour 110 BSA de chaque catégorie.

Cette Offre sera suivie d'un retrait obligatoire en cas de franchissement du seuil de 95 % du capital et des droits de vote d'OFI Private Equity Capital. Si ce seuil n'est pas atteint, une fusion avec Eurazeo pourrait être proposée aux actionnaires d'OFI Private Equity Capital. »

1.1.11 Communiqué de presse en date du 28 juin 2011 : « Eurazeo accompagne le développement de Fonroche »

Le communiqué de presse du 28 juin 2011 est reproduit ci-dessous :

« EURAZEO ACCOMPAGNE LE DEVELOPPEMENT DE FONROCHE

Fonroche Energie, l'un des leaders de la production énergétique d'origine renouvelable en France, poursuit son développement dans le secteur des énergies renouvelables, et notamment dans l'industrie photovoltaïque. Dans ce domaine, Fonroche a notamment signé avec un pool de banques mené par le Crédit Agricole une facilité de 52 millions d'euros lui permettant de construire 20 MW de serres agricoles lesquelles vont, en plus de produire de l'énergie solaire, créer des emplois agricoles.

Fonroche négocie également la construction de centrales photovoltaïques dans plusieurs autres pays du monde, lui permettant ainsi de se développer rapidement malgré le coup de frein réglementaire donné à la filière en France. Par ailleurs, Fonroche a déjà signé plusieurs projets de construction de centrales électriques à base de biogaz, lui permettant ainsi d'étendre sa gamme d'énergies produites.

Eurazeo donne aujourd'hui à Fonroche des moyens supplémentaires pour se développer rapidement en lui apportant une 2e tranche pouvant aller jusqu'à 15 millions d'euros de fonds propres après un premier investissement de 25 millions d'euros en avril 2010. »

1.1.12 Communiqué de presse en date du 26 juillet 2011 : « Réalisation de l'acquisition de Foncia »

Le communiqué de presse du 26 juillet 2011 est reproduit ci-dessous :

« BRIDGEPOINT ET EURAZEO ANNONCENT LA REALISATION DE L'ACQUISITION DE FONCIA, LEADER EUROPEEN DES SERVICES IMMOBILIERS RESIDENTIELS

Bridgepoint, Eurazeo et BPCE annoncent aujourd'hui la réalisation de l'acquisition de 98,11% du capital du groupe Foncia pour une valeur d'entreprise de 1,017 milliard d'euros, selon les termes annoncés le 12 mai 2011. La réalisation de cette transaction a eu lieu après obtention des autorisations des Autorités de la concurrence européennes.

Afin de financer cette acquisition, Bridgepoint et Eurazeo ont investi chacun 236² millions d'euros, tandis que BPCE a réinvesti 200 millions d'euros. La dette d'acquisition représente 395 millions d'euros et la société disposera par ailleurs de 90 millions d'euros de financement disponible pour accompagner son développement. »

1.1.13 Communiqué de presse en date du 4 août 2011 : « Succès de l'OPE sur OFI PEC »

Le communiqué de presse du 4 août 2011 est reproduit ci-dessous :

« SUCCES DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ECHANGE SIMPLIFIEE D'EURAZEO SUR LES ACTIONS ET LES BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS D'OFI PRIVATE EQUITY CAPITAL : EURAZEO VA SOLLICITER LA MISE EN OEUVRE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE

L'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») a publié aujourd'hui les résultats de l'offre publique d'échange simplifiée visant les actions et les bons de souscription d'actions de la société OFI Private Equity Capital (« OFI PEC ») initiée par la société Eurazeo (l'« Offre »³). Au cours de cette Offre qui s'est déroulée du 8 juillet au 28 juillet 2011 inclus, 1 967 660 actions, 1 892 148 BSA 1 et 1 846 347 BSA 2 ont été apportés à Eurazeo.

Compte-tenu des actions, des BSA 1 et des BSA 2 détenus préalablement à l'ouverture de cette Offre, Eurazeo détient désormais directement et indirectement :

- 9 911 598 actions représentant 93,93 % du capital et des droits de vote d'OFI PEC au sens de l'article 223-11 I, alinéa 2 du Règlement général de l'AMF sur la base d'un capital composé, au 31 juillet 2011, de 10 552 219 actions représentant autant de droits de vote (et 95,27 % du capital et des droits de vote d'OFI PEC après neutralisation des 148 050 actions OFI PEC auto détenues),

- 5 934 204 BSA 1, représentant 96,89 % des BSA 1 émis par OFI PEC sur la base d'un nombre total de 6 124 957 BSA 1 en circulation au 31 juillet 2011, et

² Avant investissement des managers, Eurazeo a investi 197 millions d'euros de fonds propres et Eurazeo Partners 39 millions d'euros.

³ Cf. Note d'information ayant reçu le visa n°11-288 en date du 5 juillet 2011.

- 13 075 263 BSA 2, représentant 99,23 % des BSA 2 émis par OFI PEC sur la base d'un nombre total de 13 176 209 BSA 2 en circulation au 31 juillet 2011.

Les actions non détenues par Eurazeo ne représentent pas plus de 5 % du capital ou des droits de vote d'OFI PEC après neutralisation des actions auto-détenues par OFI PEC et les actions susceptibles d'être émises à raison de l'exercice des BSA 1 et des BSA 2 (ensemble, les « BSAs ») non détenus par Eurazeo ne représentent pas plus de 5 % de la somme des titres de capital d'OFI PEC existants et susceptibles d'être créés.

Eurazeo a l'intention de solliciter auprès de l'AMF la mise en oeuvre d'un retrait obligatoire des actions ainsi que des BSA 1 et des BSA 2 OFI PEC résiduels en application des dispositions de l'article L. 433-4 III, et IV du Code monétaire et financier et des articles 237-14 et suivants du Règlement général de l'AMF, et ce dans un délai de trois mois à compter de la date de clôture de l'Offre, soit au plus tard le 28 octobre 2011.

L'indemnisation se ferait, au choix des actionnaires et des titulaires de BSAs d'OFI PEC (i) en actions Eurazeo, sur la base d'une parité qui correspondra à la parité d'échange retenue dans le cadre de l'Offre (10 actions Eurazeo contre 54 actions OFI PEC ex-dividende 2010 et 1 action Eurazeo contre 110 BSAs OFI PEC), ou (ii) un équivalent en numéraire à déterminer. A défaut d'opter pour une indemnisation en actions Eurazeo, les actionnaires et les titulaires de BSAs se verraient remettre l'équivalent en numéraire.

Le retrait obligatoire serait soumis à une décision préalable de conformité de l'AMF et à l'établissement d'un rapport par un expert indépendant. Le calendrier et la procédure du retrait obligatoire seraient publiés par l'AMF et Euronext. A la suite de la réalisation du retrait obligatoire, les actions et les BSAs OFI PEC seraient radiés d'Euronext Paris. »

1.1.14 Communiqué de presse en date du 9 août 2011 : « Succès du refinancement de la ligne de crédit syndiqué »

Le communiqué de presse du 9 août 2011 est reproduit ci-dessous :

« SUCCES DU REFINANCEMENT DE LA LIGNE DE CREDIT SYNDIQUE D'EURAZEO »

La Société a renouvelé par anticipation sa ligne de crédit syndiqué de 1 milliard d'euros dont l'échéance était mi 2012 pour la totalité et mi 2013 pour 875 millions d'euros⁴.

Ce nouveau crédit, dont l'échéance est désormais juin 2016, permet à Eurazeo de garder une importante flexibilité financière afin de continuer à mener une activité d'investissement soutenue.

Le succès de cette opération, qui a été sursouscrite une fois et demie, témoigne de la confiance de banques de premier plan et du marché à l'égard de la Société et de sa solidité financière. Le pool bancaire a de plus été élargi, passant de 9 à 14 banques.

Eurazeo dispose toujours par ailleurs d'engagements disponibles sur Eurazeo Partners à hauteur de 62 millions d'euros.

Les banques participant à la syndication sont :

- en qualité d'Arrangeurs Mandatés et Teneurs de Livres : Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Groupe Crédit Mutuel-CIC, Société Générale Corporate & Investment Banking, BNP Paribas, Natixis

⁴ Note: ce communiqué de presse reproduit tel que publié le 9 août 2011 contient une imprécision. Le communiqué de presse en date du 1^{er} septembre 2011 intitulé « Résultats du 1^{er} semestre 2011 » reproduit au paragraphe 1.1.15 corrige cette imprécision : « La Société a renouvelé par anticipation sa ligne de crédit syndiqué de 1 milliard d'euros dont l'échéance était mi 2012 pour 125 millions d'euros et mi 2013 pour le solde (875 millions d'euros) ».

- en qualité d'Arrangeurs Mandatés : HSBC France, the Royal Bank of Scotland

- en qualité de Participants : Deutsche Bank Luxembourg SA, Goldman Sachs International Bank, Crédit Suisse AG, JP Morgan Chase Bank N.A, Citibank International PLC, Morgan Stanley Bank International Limited, Banque Palatine. »

1.1.15 *Communiqué de presse en date du 1^{er} septembre 2011 : « Résultats du 1^{er} semestre 2011 »*

Le communiqué de presse du 1^{er} septembre 2011 est reproduit ci-dessous :

« CROISSANCE ET DYNAMISME DE L'ACTIVITE DES SOCIETES ACTIVITE D'INVESTISSEMENT PARTICULIEREMENT SOUTENUE RENFORCEMENT DE LA SITUATION FINANCIERE

- Bonnes performances des sociétés du Groupe au 1^{er} semestre 2011

Chiffre d'affaires : + 5,3 % à données publiées retraitées de la cession de B&B Hotels.

EBIT ajusté des sociétés opérationnelles intégrées : 200,5 M€, en hausse de 7,7 %, contre 186,2 M€ pro forma⁵ au 1^{er} semestre 2010.

- Fort dynamisme de l'activité d'investissement

3 belles opportunités saisies sur le semestre : OFI Private Equity – qui devient Eurazeo PME –, Foncia et Moncler

- Situation financière solide

Une liquidité renforcée par le renouvellement, avant l'échéance et dans de bonnes conditions, de la ligne de crédit syndiqué, permettant de disposer de 1 milliard d'euros de ressources supplémentaires. Une trésorerie proforma d'environ 200 M€ après réalisation des investissements annoncés (Foncia et Moncler) et cession de la participation dans LT Participations (Ipsos)

- ANR au 30 juin 2011 stable, à 70,1 € par action, reflet de la stagnation des marchés au 1^{er} semestre

- Dans un contexte macro-économique tendu et volatil, volonté réaffirmée de réaliser l'objectif de création de valeur antérieurement annoncé, conforté par la réalisation de nouveaux investissements créateurs de valeur

Patrick Sayer, Président du Directoire, a déclaré : « Grâce à sa solide situation financière, Eurazeo a pu signer au cours du 1^{er} semestre 2011 trois accords d'acquisition. Réalisées à des conditions attractives, ces opérations présentent à la fois une forte capacité de résistance dans des situations économiques dégradées et d'importants réservoirs de croissance : Foncia offre un fort potentiel de transformation, son activité de services est essentiellement récurrente et peu exposée aux cycles immobiliers ; Moncler, sur le segment du luxe, est principalement portée par la montée en puissance des pays émergents et par le rythme soutenu d'ouvertures de nouveaux magasins ; enfin OFI Private Equity, spécialiste de l'investissement dans les PME, permet à Eurazeo d'accéder à un segment dynamique et peu volatil.

Sur le 1^{er} semestre, les sociétés du Groupe ont dans leur ensemble enregistré de bonnes performances tant en chiffre d'affaires qu'en résultat d'exploitation, avec un EBIT ajusté des sociétés opérationnelles intégrées en croissance de 7,7 %. Le résultat du semestre (-106,3 millions d'euros) s'explique principalement par l'absence de cessions, conjuguée à l'impact de la valorisation en IFRS de nos instruments dérivés.»

⁵ Pro forma de la déconsolidation de B&B Hotels au 1^{er} janvier 2010, +3,5% hors rattrapage des loyers d'ANF Immobilier.

I- CHIFFRE D'AFFAIRES ET RESULTATS DU 1^{ER} SEMESTRE 2011

Evolution du chiffre d'affaires

En M€	1 ^{er} trimestre				2 ^e trimestre				1 ^{er} semestre			
			Variation	Variation			Variation	Variation			Variation	Variation
	2011	2010	2011/2010	2011/2010	2011	2010	2011/2010	2011/2010	2011	2010	2011/2010	2011/2010
	publié*	publié*	publiée*	pcc**	publié*	publié*	publiée*	pcc**	publié*	publié*	publiée*	pcc**
Holding	3,2	1,6	98,0%	98,0%	31,2	23,5	32,7%	32,7%	34,4	25,1	36,9%	36,9%
Eurazeo	3,0	1,4	110,4%	110,4%	9,6	1,8	N/S	N/S	12,6	3,2	294,9%	294,9%
Autres	0,2	0,2	7,1%	7,1%	21,6	21,7	-0,7%	-0,7%	21,8	21,9	-0,6%	-0,6%
Immobilier	18,4	16,9	8,7%	15,1%	26,9	17,1	57,1%	49,0%	45,2	34,0	33,0%	33,0%***
ANF	18,4	16,9	8,7%	15,1%	26,9	17,1	57,1%	49,0%	45,2	34,0	33,0%	33,0%***
Autres (EREL)	-	-	-	N/A	-	-	N/A	N/A	-	-	N/A	N/A
Industrie - Services	845,2	807,8	4,6%	1,6%	982,8	943,9	4,1%	2,7%	1 828,1	1 751,8	4,4%	2,2%
APCOA	174,8	159,2	9,8%	7,3%	184,6	170,4	8,4%	8,3%	359,5	329,6	9,1%	7,8%
ELIS	268,0	250,0	7,2%	1,7%	291,1	268,5	8,4%	2,8%	559,0	518,5	7,8%	2,3%
Europcar	402,4	398,6	1,0%	-0,7%	507,1	505,0	0,4%	0,6%	909,6	903,5	0,7%	0,0%
Autres	0,0	0,1	N/A	N/A	0,0	0,1	N/A	N/A	0,0	0,2	N/A	N/A
Total	866,8	826,4	4,9%	2,0%	1 040,9	984,5	5,7%	4,2%	1 907,7	1 810,9	5,3%	3,2%

* Hors prise en compte de B&B Hotels au 1^{er} semestre 2010 (déconsolidée au 1^{er} juillet 2010) et retraité des loyers versés à ANF Immobilier

** Intègre les chiffres d'affaires des acquisitions réalisées par les sociétés du Groupe du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010 et à taux de change constants. Données non auditées.

*** N'intègre pas l'impact des cessions d'immeubles.

Le Groupe Eurazeo a connu une nette progression de son activité au cours du 1^{er} semestre 2011 avec une hausse du chiffre d'affaires de 5,3 % à données publiées retraitées de la cession de la participation dans B&B Hotels et de 3,2 % à données comparables.

Le chiffre d'affaires de l'activité **Holding** connaît une progression de 36,9 % à données publiées et comparables qui résulte principalement d'une augmentation des produits de trésorerie.

Le chiffre d'affaires de l'activité **Industrie et Services** au 1^{er} semestre 2011 ressort à 1 828,1 millions d'euros, en hausse de 4,4 % à données publiées retraitées* et de 2,2 % à données comparables.

Le chiffre d'affaires de l'activité **Immobilier** progresse fortement au 1^{er} semestre 2011, à 45,2 millions d'euros, grâce notamment au rattrapage des loyers du Printemps à Lyon et à la poursuite de la progression soutenue des loyers. Retraité des cessions d'immeubles réalisées et après intégration des livraisons de projets de restructuration sur le patrimoine de centre-ville, ANF Immobilier affiche une progression de 36,0 % à périmètre constant.

Analyse du résultat

En M€	06/2011	06/2010*	06/2010	06/2009
ANF Immobilier	38,1	27,2	19,5	18,9
APCOA	13,8	12,6	12,6	15,3
Elis	87,2	84,2	84,2	81,2
Europcar	61,4	62,2	62,2	42,6
B&B Hotels	-	-	12,5	10,2
EBIT Ajusté⁽¹⁾	200,5	186,2	191,0	168,2
Coût de l'endettement financier net des sociétés ci-dessus	(238,2)	(228,3)	(235,4)	(224,9)
Résultat des sociétés mises en équivalence	35,2	9,5	9,5	(27,5)
Coût de l'endettement financier net Accor/Edenred (LH19)	(17,7)	(18,3)	(18,3)	(20,6)
Variation de valeur des immeubles de placement	18,1	9,6	6,3	(61,0)
Plus ou moins-values réalisées	-	217,2	217,2	44,9
Chiffre d'affaires du secteur holding	34,4	25,3	25,3	40,9
Coût de l'endettement financier net du secteur holding	(24,4)	(31,8)	(31,8)	(7,7)
Frais de fonctionnement du secteur holding	(24,5)	(30,8)	(30,8)	(25,8)
Variation des dérivés (taux et actions)	(49,5)	(4,3)	(4,3)	(22,7)
Autres produits et charges	(10,6)	(15,3)	(17,9)	(49,0)
Charge d'impôt	7,5	(0,2)	(0,6)	54,0
Résultat avant dépréciations et amortissements	(69,2)	118,9	110,4	(131,2)
Part du Groupe	(80,0)	122,8	118,4	(86,9)
Part des Minoritaires	10,8	(3,9)	(8,0)	(44,2)
Dépréciations et amortissements	(30,3)	(33,8)	(33,8)	(46,6)
Résultat consolidé IFRS	(99,5)	85,1	76,6	(177,8)
Part du Groupe	(106,3)	92,9	88,5	(120,9)
Part des Minoritaires	6,8	(7,8)	(11,9)	(56,9)

* 06/2010 Proforma : déconsolidation de B&B Hotels au 1^{er} janvier 2010.

(1) Avant variations des dérivés, variation de juste valeur des immeubles de placement, dotations aux amortissements et dépréciations passées sur les incorporels, les titres disponibles à la vente et les sociétés mises en équivalence ainsi que les amortissements sur les écarts d'acquisition affectés.

(2) Hors impact des dérivés.

(3) Dont charges de restructuration de -2,5 M€ en 2011, 1,3 M€ en 2010 et 24,0 M€ en 2009.

(4) Avant dotations aux amortissements et dépréciations passées sur les incorporels, les titres disponibles à la vente et les sociétés mises en équivalence ainsi que les amortissements sur les écarts d'acquisition affectés.

L'EBIT ajusté des sociétés opérationnelles intégrées (ANF Immobilier, APCOA, Elis et Europcar) s'élève à 200,5 millions d'euros contre 186,2 millions d'euros pro forma au 30 juin 2010, soit une progression de 7,7 % qui souligne la bonne performance globale des participations du Groupe. Dans ce total, ANF Immobilier signe la plus forte progression, passant de 27,2 millions d'euros à 38,1 millions d'euros d'EBIT ajusté compte tenu de la comptabilisation sur le premier semestre 2011 des arriérés de loyer des locaux occupés par le Printemps pour un montant de 7,8 millions d'euros. Retraité de cet élément, l'EBIT ajusté des sociétés s'établit à 192,7 millions d'euros en progression de 3,5 %.

Le coût de l'endettement financier net de ces sociétés s'établit à 238,2 millions d'euros contre 228,3 millions d'euros pro forma en juin 2010. Le coût de la dette d'Europcar subit une augmentation du fait de la hausse de la marge consécutive au refinancement de la dette de flotte à l'été 2010. Dès la fin de l'exercice 2011, les nouveaux swaps mis en place généreront une économie annuelle de l'ordre de 30 millions d'euros.

Il convient de noter qu'aucune plus-value de cession n'a été réalisée sur le premier semestre 2011 contre 217,2 millions d'euros de plus-values de cession au premier semestre 2010 (cession du solde de la ligne Danone non nantie au bénéfice de l'obligation échangeable).

Le résultat des sociétés mises en équivalence s'élève à 35,2 millions d'euros contre 9,5 millions d'euros en juin 2010. Ce chiffre traduit notamment les bonnes performances opérationnelles des sociétés Accor, Edenred et Rexel sur le premier semestre de l'exercice 2011.

La juste valeur des immeubles de placement (ANF Immobilier) est en progression pour les six premiers mois de 2011 de 18,1 millions d'euros à comparer à une variation de 9,6 millions d'euros au 30 juin 2010 retraité des effets de la sortie de B&B Hotels.

La variation de valeur de marché des dérivés (taux et actions) par rapport au 30 juin 2010 s'élève à -49,5 millions d'euros (dont -33 millions d'euros au titre de l'obligation échangeable Danone) contre -4,3 millions d'euros au 30 juin 2010.

Au global, le résultat net part du Groupe avant dépréciations passées sur les titres disponibles à la vente ainsi que les amortissements sur les écarts d'acquisition affectés, s'établit ainsi à -80,0 millions d'euros contre +122,8 millions d'euros en part du Groupe au 30 juin 2010 pro forma.

Le résultat net comptable consolidé part du Groupe s'établit à -106,3 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 88,5 millions d'euros en données publiées au 30 juin 2010 et 92,9 millions d'euros au 30 juin 2010 pro forma des effets de la sortie du périmètre de la participation dans B&B Hotels.

Capitaux propres consolidés

Les capitaux propres part du Groupe consolidés s'établissent à 3 540,8 millions d'euros soit 58,4 euros par action au 30 juin 2011 contre 59,5 euros ajustés par action au 31 décembre 2010 (3 607,2 millions d'euros). Cette diminution de 1,1 euro par titre provient principalement des distributions effectuées au cours du 1er semestre (dividende ordinaire et distribution exceptionnelle de titres ANF) pour un montant de 2,34 euros par titre.

Comptes sociaux

Le résultat comptable de la société mère ressort à 72,9 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 77,1 millions d'euros au 30 juin 2010.

II- FAITS MARQUANTS ET RESULTATS DES SOCIETES DU GROUPE CONSOLIDEES PAR INTEGRATION GLOBALE

APCOA

Croissance soutenue et amélioration de la marge opérationnelle

APCOA a réalisé un chiffre d'affaires de 359,5 millions d'euros au 1er semestre 2011, en hausse de 9,1 % à données publiées et de +7,8 % à données comparables. Cette progression résulte de la poursuite de la reprise en volume sur les principaux segments, notamment aéroports, voirie et centres commerciaux, et d'une performance commerciale solide.

L'EBITDA ajusté du 1er semestre 2011 ressort à 23,6 millions d'euros contre 21,3 millions d'euros au 1er semestre 2010, en hausse de 10,8 % à données publiées et de 10,1 % à données comparables.

Les premiers signes observés d'amélioration de la rentabilité proviennent d'une conjonction de plusieurs facteurs : la reprise de la croissance sur les contrats existants conjuguée à un strict contrôle des coûts, l'amélioration de la qualité des contrats gagnés sur la période suite à la mise en place d'une politique commerciale plus sélective et le succès de la renégociation des contrats déficitaires au Royaume-Uni. Cette renégociation, entamée à la fin de l'année 2010, s'est poursuivie au cours du premier semestre 2011 et devrait produire son plein effet sur le résultat opérationnel à partir du second semestre.

Par ailleurs, une initiative globale visant à optimiser le portefeuille de contrats dans les autres principaux pays a été lancée sous la direction de Ralf Bender, récemment nommé directeur général du groupe, et devrait également contribuer à améliorer le niveau de rentabilité de la Société.

Elis

Poursuite de la reprise en France et à l'international

La contribution d'Elis au chiffre d'affaires du 1er semestre 2011 d'Eurazeo ressort à 559,0 millions d'euros, en hausse de 7,8 % en publié et de +2,3 % à données comparables.

En France, l'activité location-entretien est en croissance sur le 1er semestre 2011 (+2,9 % à données publiées et +2,0 % à données comparables) avec une accélération de la hausse du chiffre d'affaires en Hôtellerie - Restauration (+5,1 % à données comparables), la poursuite de la reprise sur le marché Industrie, Commerce et Services avec une augmentation de 2,0 % sur ce semestre (+1,9 % à données comparables), et une croissance de 3,4 % à données comparables sur le marché de la Santé. L'exercice 2010 avait en revanche bénéficié de ventes exceptionnelles à l'occasion de la reprise de la distribution du linge dans les trains de nuit par le Groupe SNCF.

A l'international, la croissance est de 38,1 % (+3,2 % à données comparables) principalement liée aux acquisitions espagnoles et suisses réalisées fin 2010. Tous les pays contribuent à cette croissance et, en dépit de situations économiques très défavorables, l'Espagne et le Portugal affichent une dynamique positive.

Elis a renforcé sa présence en Suisse début 2011 avec l'acquisition de la blanchisserie Blanchâtel, qui a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires de 6,9 millions de francs suisses (5,6 millions d'euros).

L'EBITDA a enregistré au 1er semestre une progression de 4,0 % à 173,6 millions d'euros, soit +1,0 % à données comparables. La rentabilité globale s'est légèrement réduite du fait d'un effet mix négatif lié à la moindre profitabilité des activités internationales et d'une base comparable au 1er semestre 2010 ayant bénéficié d'éléments exceptionnels positifs. Hors éléments exceptionnels, l'EBITDA est en hausse de 5,7 %.

Europcar

Stabilité du chiffre d'affaires et de la marge opérationnelle et lancement des actions du plan stratégique

Le chiffre d'affaires consolidé d'Europcar du 1er semestre 2011 s'élève à 909,6 millions d'euros, en hausse de 0,7 % à données publiées et stable à données comparables par rapport au 1er semestre 2010. Après le rebond observé en 2010, cette stabilité du chiffre d'affaires s'explique en partie par la conjoncture difficile dans les pays d'Europe du Sud, qui pèse sur le segment entreprises, ainsi que par la décision d'Europcar de continuer à réduire les volumes dans les segments les moins contributifs, notamment au Royaume-Uni.

En dépit des politiques de prix agressives menées par les autres acteurs de la location de véhicules, Europcar a ainsi poursuivi sa politique d'amélioration de son business mix, traduite par une nouvelle progression de son chiffre d'affaires moyen par jour de location (RPD) de +1,5% à taux de change constants par rapport au 1er semestre 2010. Ce contexte concurrentiel défavorable ne s'est pas infléchi au cours de l'été.

L'augmentation du RPD et les gains de productivité générés grâce à la maîtrise des coûts et la gestion rigoureuse de la flotte ont permis de couvrir de nouveaux investissements marketing sur la période destinés à asseoir la position de leader européen d'Europcar, sans éroder la marge opérationnelle qui est restée stable. Europcar a en effet lancé plusieurs campagnes publicitaires d'envergure en Europe (Royaume-Uni, Allemagne, etc.), sponsorisé l'équipe éponyme qui a notamment animé le Tour de France 2011, mis en place un programme d'analyse systématique de satisfaction de ses clients ou encore lancé des projets innovants comme Car2Go, posant les fondations de son plan stratégique à 3 ans.

ANF Immobilier

Progression des loyers supérieure aux prévisions

Les loyers d'ANF Immobilier ont poursuivi leur progression durant le premier semestre 2011 avec un chiffre d'affaires de 45,2 millions d'euros en hausse de 33 %. Les loyers récurrents (retraitement des éléments exceptionnels liés au rappel de loyers du Printemps, des acquisitions et des cessions d'immeubles) progressent de 12,3% à périmètre constant.

Sur le seul centre-ville (Lyon et Marseille), la progression de 23,4 % à périmètre constant résulte de la croissance des loyers provenant de la location des commerces et de la réduction de la vacance en habitation à Marseille.

Cette hausse des loyers à périmètre constant sur le patrimoine haussmannien de centre-ville est supérieure aux objectifs communiqués par ANF Immobilier et démontre ainsi l'attractivité des actifs de la société.

L'EBITDA s'élève à 38,3 millions d'euros. Retraité de l'impact exceptionnel du rappel de loyers du Printemps, l'EBITDA s'élève à 30,5 millions d'euros, et la marge d'EBITDA s'établit à 81,7 %, en progression de 1 point. Le cash-flow courant récurrent progresse de 15,3% à 21,7 millions d'euros, soit 0,8 euro par action.

Un ratio LTV de 30 % au 30 juin 2011 ; pas d'échéance avant 2014

Au 30 juin 2011, la dette nette d'ANF Immobilier s'établit à 489,1 millions d'euros. Cette dette comprend notamment une dette hypothécaire long terme (échéance décembre 2014) de 245,8 millions d'euros mise en place pour le financement de l'acquisition des hôtels B&B et une dette à long terme (échéance juin 2014) de 250,0 millions d'euros destinée au financement des travaux et de projets de Lyon et Marseille. Au 30 juin 2011, la dette est couverte à taux fixe à 95% et son coût moyen ressort à 4,38%.

Actif Net Réévalué d'ANF Immobilier de 40,5 euros par action hors droit, hors mise à juste valeur des instruments financiers

L'Actif Net Réévalué au 30 juin 2011 s'établit à 40,5 euros par action hors droit, contre 40,3 euros par action au 31 décembre 2010. Intégrant la mise à la juste valeur des instruments financiers, l'ANR triple net estimé ressort à 39,6 euros par action (39,0 euros par action au 31 décembre 2010).

III- SITUATION FINANCIERE ET TRESORERIE

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2011	Au 29 août 2011*
Trésorerie immédiatement disponible	684,1	476,6
Intérêts courus sur les obligations échangeables en actions Danone	-2,4	-9,2
Divers actifs – passifs	87,8	89,7
Trésorerie	769,4	557,1
Dettes non affectées	-110,3	-110,3
Trésorerie nette	659,1	446,8

* Données non auditées.

Après investissement dans Foncia et cession de la participation dans LT Participations (Ipsos), la trésorerie ressort à 557,1 millions d'euros au 29 août 2011 contre 769,4 millions d'euros au 30 juin 2011. Proforma de l'investissement dans Moncler – dont le closing est prévu d'ici fin 2011 (cf. V. Evolution du Groupe et perspectives), la trésorerie d'Eurazeo s'élèverait à environ 200 millions d'euros.

La Société a renouvelé par anticipation sa ligne de crédit syndiqué de 1 milliard d'euros dont l'échéance était mi 2012 pour 125 millions d'euros et mi 2013 pour le solde (875 millions d'euros). Ce nouveau crédit, dont l'échéance est désormais juillet 2016, permet à Eurazeo de conserver la flexibilité financière nécessaire à son activité d'investissement.

Le succès de cette opération, réalisée à des conditions attractives et qui a été sursouscrite une fois et demie, témoigne de la confiance de banques de premier plan et du marché à l'égard de la Société et de sa solidité financière. Le pool bancaire a de plus été élargi, passant de 9 à 14 banques.

Après l'investissement dans Moncler, Eurazeo Partners aura consommé la totalité des engagements de ses souscripteurs.

Les sociétés du Groupe bénéficient de financements pérennes et adaptés ; APCOA, Europcar, Rexel et Intercos ont en effet renégocié en grande partie leurs financements au cours des 18 derniers mois, de même que LH 19 (Accor et Edenred). S'agissant des derniers investissements annoncés, OFI Private Equity a été rémunéré en actions Eurazeo et les dettes prévues pour les acquisitions de Foncia et Moncler sont modérées.

IV- ACTIF NET REEVALUE

L'Actif Net Réévalué d'Eurazeo au 30 juin 2011 ressort à 70,1 euros par action, contre 70,3 euros au 31 décembre 2010 après retraitement de la distribution exceptionnelle de titres ANF et l'attribution gratuite d'actions Eurazeo.

En prenant ANF Immobilier à sa quote-part d'actif net réévalué et non à son cours de bourse, l'ANR au 30 juin 2011 serait de 71,4 euros par action.

Sur la base de la mise à jour des titres cotés, l'ANR au 29 août 2011 s'établit à 63,3 euros par action (cf. détail et méthodologie de valorisation en annexes 1 et 2). Cet ANR au 29 août 2011 serait de 64,9 euros par action en prenant ANF à sa quote-part d'actif net réévalué et non à son cours de bourse.

V- EVOLUTION DU GROUPE ET PERSPECTIVES

Cession de LT Participations (IPSOS)

Eurazeo a finalisé le 29 août 2011 la cession de l'intégralité des actions détenues par Eurazeo dans la société LT Participations (holding de contrôle détenant 26,97 % du capital d'Ipsos) à Sofina, soit 11 808 actions représentant 24,98 % du capital et des droits de vote de LT Participations. Eurazeo, qui accompagne depuis 1999 le développement d'Ipsos, réalise ainsi un taux de rendement interne d'environ 10 % par an et un multiple de près de 3 fois son investissement initial.

Réinvestissement dans Fonroche

Fonroche se développe très fortement, poursuivant l'exécution de l'ensemble des projets sécurisés en France. Son chiffre d'affaires est passé ainsi de 13 à 66 millions d'euros et son EBITDA de 1 à 16 millions d'euros, entre le 1er semestre 2010 et le 1er semestre 2011. De nouveaux projets à l'étranger sont en phase de développement et porteront leurs fruits à partir de 2012. Pour financer son développement, Fonroche a sécurisé près de 70 millions d'euros de financements de projets et Eurazeo a réinvesti 10 millions d'euros.

Renforcement au capital d'Intercos

Eurazeo a acquis en date du 22 juillet 2011 la participation que détenait Banca Leonardo dans Euraleo, joint-venture à 50/50 avec Eurazeo qui détient 20 % de la société Intercos. Cette acquisition permet à Eurazeo de renforcer sa participation dans Intercos, qui passe ainsi de 25,1 % à 33,6 %.

Closing de Foncia

Eurazeo, Bridgepoint et BPCE ont réalisé le 26 juillet 2011 l'acquisition de 98,11 % du capital du groupe Foncia pour une valeur d'entreprise de 1,017 milliard d'euros, selon les termes annoncés le 12 mai 2011. Avant investissement des managers, Eurazeo a investi 197 millions d'euros de fonds propres et Eurazeo Partners 39 millions d'euros.

Succès de l'offre publique d'échange simplifiée sur OFI Private Equity Capital

A l'issue de l'offre publique d'échange simplifiée sur OFI Private Equity Capital, close le 28 juillet 2011, Eurazeo détient 95,27 % du capital et des droits de vote après neutralisation de l'autocontrôle, 96,89 % des BSA 1 et 99,23 % des BSA 2. La société a l'intention de solliciter auprès de l'AMF la mise en œuvre d'un retrait obligatoire des actions ainsi que des BSA 1 et des BSA 2 OFI PEC résiduels dans un délai de trois mois à compter de la date de clôture de l'Offre, soit au plus tard le 28 octobre 2011.

ANNEXES

Annexe 1 - Actif net réévalué au 30 juin 2011

	% dét.	Nb titres	Cours (€)	ANR au 30 juin 2011 (M€)	avec ANF à son ANR@ 39,6 €
Investissements non cotés				1 521,3	
Eurazeo PME (Groupe OFI PEC) ⁽¹⁾				128,7	
Investissements cotés				1 512,9	
Rexel	21,55%	57 923 503	16,60	961,6	
LT (Ipsos)	24,98%		32,46	55,2	
Accor	8,85%	20 101 821	29,17	586,3	
Edenred	8,90%	20 101 821	20,13	404,7	
Dette nette Accor/Edenred				-494,9	
Accor/Edenred net* ⁽²⁾		20 101 821		496,1	
Immobilier				563,2	661,5
ANF net	51,72%	14 337 178	32,70	468,8	567,0
Colyzeo et Colyzeo 2 ⁽²⁾				94,4	
Autres Titres cotés					
Danone (nantis OEA)	2,53%	16 433 370	42,60	700,0	
Dette Danone (OEA)				-700,0	
Danone net*					
Autres Titres				23,8	
Eurazeo Partners				8,3	
Autres (SFGI, ...)				15,4	
Trésorerie				769,4	
Dette non affectée				-110,3	
Impôts sur les plus-values latentes				-104,9	-124,2
Autocontrôle	3,42%	2 145 140		94,0	
Valeur totale des actifs après IS				4 398,0	4 477,0
ANR par action				70,1	71,4
Nombre d'actions				62 743 286	62 743 286

* Net des dettes affectées

(1) Les actions OFI PEC sont valorisées sur la base de l'ANR communiqué par OFI PEC. Les actions OFI PE Commandité et les actions Eurazeo-PME (société de gestion) sont valorisées au prix d'acquisition. L'ANR présenté ici tient compte d'une détention de 76,4 % du groupe OFI PEC.

(2) Les titres Accor/Edenred détenus indirectement au travers des fonds Colyzeo sont classés sur la ligne relative à ces fonds.

Méthodologie de valorisation

La méthodologie de valorisation est conforme aux recommandations faites par l'International Private Equity Valuation Board (IPEV). La valorisation des investissements non cotés est principalement fondée sur des multiples de comparables ou de transactions. Pour les sociétés cotées, la valeur retenue est la moyenne sur 20 jours des cours pondérés des volumes.

Les valeurs retenues pour les investissements non cotés ont fait l'objet d'une revue détaillée effectuée par un évaluateur professionnel indépendant, Accuracy, conformément à la lettre de mission signée. Cette revue conforte les valeurs retenues et constate que la méthodologie d'évaluation est conforme aux recommandations de l'IPEV.

Annexe 2 - Actif net réévalué au 29 août 2011 (non audité)

	% dét.	Nb titres	Cours (€)	ANR au 29 août 2011 (M€)	avec ANF à son ANR@ 39,6 €
Investissements non cotés				1 732,7	
Eurazeo PME (Groupe OFI PEC) ⁽¹⁾				157,6	
Investissements cotés				1 101,7	
Rexel	21,55%	57 923 503	12,71	735,9	
Accor	8,85%	20 101 821	24,81	498,7	
Edenred	8,90%	20 101 821	17,88	359,4	
Dette nette Accor/Edenred				-492,2	
Accor/Edenred net* ⁽¹⁾		20 101 821		365,8	
Immobilier				541,8	669,9
ANF net	51,63%	14 337 178	30,61	438,9	567,0
Colyzeo et Colyzeo 2 ⁽¹⁾				102,9	
Autres Titres cotés				0	
<i>Danone (nantis OEA)</i>	2,53%	16 433 370	42,60	700	
<i>Dette Danone (OEA)</i>				-700	
Danone net*				-	
Autres Titres				21,4	
Eurazeo Partners				7,0	
Autres (SFGI, ...)				14,4	
Trésorerie				557,1	
Dette non affectée				-110,3	
Impôts sur les plus-values latentes				-85,0	-110,2
Autocontrôle	3,58%	2 259 617		81,0	
Valeur totale des actifs après IS				3 997,9	4 100,9
ANR par action				63,3	64,9
Nombre d'actions				63 141 655	63 141 655

* Net des dettes affectées

(1) Les actions OFI PEC sont valorisées sur la base de l'ANR communiqué par OFI PEC. Les actions OFI PE Commandité et les actions Eurazeo-PME (société de gestion) sont valorisées au prix d'acquisition. L'ANR présenté ici tient compte d'une détention de 95,3% du groupe OFI PEC.

(2) Les titres Accor/Edenred détenus indirectement au travers des fonds Colyzeo sont classés sur la ligne relative à ces fonds.

Annexe 3 - Réconciliation entre le résultat net part du Groupe et le résultat net part du Groupe avant dépréciations et amortissements

En M€	Résultat des participations "Holding"	Résultat des participations "Immobilier"	Résultat des participations "Industrie - Services"	Total 06/2011	Total 06/2010	Total 06/2009
Produits de l'activité ordinaire	34,4	45,2	1 828,1	1 907,7	1 892,9	1 811,6
Plus-values réalisées	-	-	-	-	217,2	44,9
Variation de la juste valeur des immeubles	-	18,1	-	18,1	6,3	(61,0)
Charges courantes	(24,4)	(10,9)	(1 576,5)	(1 611,8)	(1 631,7)	(1 543,8)
Dotations / reprises	(0,6)	4,0	(128,6)	(125,2)	(119,8)	(139,2)
Autres éléments d'exploitation	0,4	(7,1)	10,6	3,9	2,5	(9,7)
Résultat opérationnel avant autres produits et charges	9,7	49,4	133,6	192,7	367,5	102,7
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	35,2	35,2	9,5	(27,5)
Dépréciation des titres disponibles à la vente	-	8,6	-	8,6	11,8	3,0
Autres éléments opérationnels	(2,6)	(0,7)	(1,9)	(5,2)	(3,0)	(2,7)
Résultat opérationnel*	7,1	57,4	167,0	231,5	386,0	75,5
Coût de l'endettement financier brut	(39,1)	(11,2)	(214,9)	(265,2)	(268,9)	(240,1)
Autres produits et charges financiers	(26,0)	(1,1)	(15,9)	(43,0)	(6,1)	(20,6)
Impôts	14,9	(1,1)	(6,4)	7,5	(0,6)	54,0
Résultat avant dépréciations et amortissements*	(43,1)	44,1	(70,3)	(69,2)	110,4	(131,2)
Part du Groupe	(41,0)	20,7	(59,7)	(80,0)	118,4	(86,9)
Part des Minoritaires	(2,1)	23,5	(10,6)	10,8	(8,0)	(44,2)
Amortissement des contrats commerciaux APCOA	-	-	(3,3)	(3,3)	(4,5)	(4,4)
Amortissement des contrats commerciaux Elis	-	-	(29,6)	(29,6)	(29,0)	(28,9)
Dépréciation Sirti	-	-	-	-	-	(21,8)
Dépréciation Station Casinos	-	-	-	-	-	(0,6)
Dépréciation Colyzeo et Colyzeo 2	-	(8,6)	-	(8,6)	(11,8)	(2,4)
Impôts sur retraitements	-	-	11,4	11,4	11,5	11,5
Total des retraitements	-	(8,6)	(21,6)	(30,3)	(33,8)	(46,6)
Résultat consolidé IFRS	(43,1)	35,5	(91,9)	(99,5)	76,6	(177,8)
Part du Groupe	(41,0)	12,0	(77,3)	(106,3)	88,5	(120,9)
Part des Minoritaires	(2,1)	23,5	(14,6)	6,8	(11,9)	(56,9)

* Avant dépréciations passées sur les incorporels, les titres disponibles à la vente et les sociétés mises en équivalence ainsi que les amortissements sur les écarts d'acquisition affectés.

Annexe 4 - Information sectorielle (IFRS 8)

En M€	Holding	Industrie - Services					Immobilier				Total 06/2011	Total 06/2010
		Elis	Europcar	APCOA	Autres	Total	ANF	EREL (1)	Autres (2)	Total		
Chiffre d'affaires	63,3	559,0	909,6	359,5	1,0	1 829,0	45,2	-	25,1	70,3	1 962,6	1 969,7
Eliminations intra-groupe et autres retraitements	-28,9	-	-	-	-1,0	-1,0	-	-	-25,1	-25,1	-54,9	-76,8
Total chiffre d'affaires consolidé	34,4	559,0	909,6	359,5	0,0	1 828,1	45,2	-	-	45,2	1 907,7	1 892,9
Résultat opérat. av. autres prod. & charges	9,7	86,7	38,7	17,8	-9,6	133,6	58,2	-8,7	-0,1	49,4	192,7	367,5
Opérations intra-groupe	0,8	0,0			-0,1	-0,1	-0,7	0,0		-0,7	0,0	0,0
Retraitements de consolidation	0,1						-0,8			-0,8	-0,7	3,5
Résultat opérat. av. autres prod. & ch. Ajusté	10,6	86,7	38,7	17,8	-9,7	133,5	56,7	-8,7	-0,1	47,9	192,0	371,0
Ch. intérêts incluses dans loyers loc. opérationnelle			18,8									
Charges de restructuration			2,1	-4,6								
Amortissements incorporels			2,6									
Autres éléments non récurrents			-0,9									
Autres		0,5	0,1	0,7			-0,4					
Variation de juste valeur des immeubles							-18,1					
EBIT ajusté		87,2	61,4	13,8			38,1					
% Marge EBIT Ajusté			6,7%									
Dotations/reprises amortissements et provisions		86,4		9,8			0,2					
EBITDA ajusté		173,6		23,6			38,3					
% Marge EBITDA Ajusté		31,0%		6,6%			84,8%					

(1) Société portant les investissements dans Colyzeo 1 et 2

(2) Essentiellement Immobilière Bingen (société mère d'ANF). Le chiffre d'affaires inclut 25,0 millions d'euros de dividendes ANF

Annexe 5 - Bilan analytique

En M€	Activité "Holding"	Activité "Immobilier"	Activité "Industrie - Services"	06/2011	12/2010	06/2010
Ecart d'acquisition	2,2	2,6	2 561,2	2 566,1	2 578,1	2 989,0
Immobilisations Incorp.et Corp.	2,5	3,4	2 270,6	2 276,5	2 298,2	2 705,5
Immeubles de placement	-	1 604,1	-	1 604,1	1 572,0	1 039,8
Actifs disponibles à la vente	1 187,5	94,5	6,6	1 288,7	1 141,2	1 197,3
Autres actifs	68,0	9,2	59,2	136,4	170,6	281,8
Titres mis en équivalence	-	-	1 905,0	1 905,0	1 903,5	1 945,5
Actifs non courants	1 260,2	1 713,9	6 802,6	9 776,7	9 663,7	10 158,9
Autres actifs (1)	138,2	19,8	3 439,5	3 597,5	3 107,1	3 914,3
Trésorerie	691,2	34,5	354,0	1 079,7	1 402,4	958,9
Actifs courants	829,4	54,3	3 793,5	4 677,2	4 509,4	4 873,1
Total Actif	2 089,6	1 768,2	10 596,0	14 453,8	14 173,1	15 032,0
Capital et réserves	3 902,7	413,2	(588,4)	3 727,5	3 565,7	3 482,9
Titres d'autocontrôle	(80,3)	-	-	(80,3)	(73,5)	(73,9)
Résultat de l'exercice	(41,0)	12,0	(77,3)	(106,3)	115,0	88,5
Capitaux propres - part du Groupe	3 781,4	425,2	(665,7)	3 540,9	3 607,2	3 497,5
Intérêts minoritaires (2)	341,7	528,4	(130,7)	739,4	664,8	687,6
Provisions (y/c impôts différés)	35,7	61,0	835,3	932,0	916,8	937,4
Dettes financières	790,4	523,6	5 718,8	7 032,8	7 001,1	7 292,7
Autres passifs	252,4	53,6	1 902,7	2 208,7	1 983,2	2 616,9
Autres passifs	1 420,2	1 166,6	8 326,2	10 913,0	10 565,9	11 534,5
Total Passif	5 201,6	1 591,8	7 660,5	14 453,8	14 173,1	15 032,0

(1) Essentiellement la flotte de véhicules d'Europcar

(2) Y compris les intérêts relatifs du Fonds de « LP »

Annexe 6 - Dettes financières IFRS et IFRS ajustées

En M€	Holding (1)	Industrie-Services						Immobilier	Total	Total
	Total	Elis	Europcar	APCOA	LH19 (2)	Autres	Total	Total	06/2011	12/2010
Dettes financières	790,4	2 022,6	2 462,8	665,0	568,4	-	5 718,8	523,6	7 032,8	7 001,1
Actifs de trésorerie	-691,2	-61,5	-261,5	-29,2	0,0	-1,7	-354,0	-34,5	-1 079,7	-1 402,4
Actifs de tréso. non mobilisables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dette nette IFRS	99,2	1 961,1	2 201,3	635,7	568,3	-1,7	5 364,8	489,1	5 953,1	5 598,7
Eliminations intragroupe			-0,9	-1,8						
Participation des salariés		-39,9								
Dettes locations opérationnelles			1 328,7							
Autres ajustements		1,9	-1,5	-0,1						
Dette nette IFRS ajustée		1 923,1	3 527,7	633,9	568,3					
Frais de financement		16,8								
Dette nette ajustée y/c frais de financement		1 939,9								

(1) La dette du secteur Holding inclut la dette de financement des titres Danone (700 millions d'euros).

(2) dette associée aux titres Accor/Edenred

»

1.1.16 *Communiqué de presse en date du 2 septembre 2011 : « Eurazeo tendance été 2011 »*

Le communiqué de presse du 2 septembre 2011 est reproduit ci-dessous :

« Eurazeo a indiqué hier, à l'occasion de la présentation de ses résultats semestriels, que l'activité des sociétés du Groupe pendant l'été s'est inscrite dans la continuité des performances du 1^{er} semestre et, à ce jour, ne montre pas d'inflexion.

Contrairement à certaines informations diffusées dans la presse et conformément à sa politique de communication, la Société n'émet pas de prévision de résultat pour l'année 2011. »

1.1.17 *Communiqué de presse en date du 12 octobre 2011 : « Eurazeo annonce la réalisation de l'acquisition de 45 % du groupe de luxe Moncler »*

Le communiqué de presse du 12 octobre 2011 est reproduit ci-dessous :

« EURAZEO ANNONCE LA REALISATION DE L'ACQUISITION DE 45 % DU GROUPE DE LUXE MONCLER

Eurazeo annonce aujourd'hui la réalisation de l'acquisition de 45 % du capital de Moncler, pour un montant de 418 millions d'euros, selon les termes annoncés le 6 juin 2011. Remo Ruffini, Président et Directeur artistique, conserve 32 % du capital, Carlyle 18 % et Brands Partners 2 (Mittel) 5 %. La réalisation de cette transaction a eu lieu après obtention des autorisations des autorités de la concurrence européennes.

L'investissement en fonds propres d'Eurazeo s'élève à 301 millions d'euros après syndication à des investisseurs privés et institutionnels - dont le fonds Eurazeo Partners - et co-investissements des fonds IDG-Accel China Capital et Cathay Capital qui apporteront leur expérience et leur soutien sur le marché chinois. A cette occasion la société a renouvelé ses financements en obtenant un crédit syndiqué de 225 millions d'euros auprès d'un pool de banques italiennes et internationales.

Virginie Morgon, membre du Directoire d'Eurazeo, a déclaré : « Nous nous réjouissons d'avoir finalisé l'acquisition de Moncler, une opportunité d'investissement unique dans le secteur du luxe. Les performances du Groupe à fin août sont très bien orientées avec une croissance du chiffre d'affaires de 30 % pour la marque Moncler et de 17 % pour le Groupe. Nous sommes également très satisfaits du rythme d'ouvertures de magasins en propre. A mi-octobre, Moncler aura en effet ouvert 18 nouvelles boutiques dans des emplacements premium, contre 15 ouvertures sur l'ensemble de l'année 2010. Nous soutenons pleinement Remo Ruffini et son équipe dans le déploiement de la stratégie d'internationalisation de la marque Moncler. » »

1.1.18 *Communiqué de presse en date du 13 octobre 2011 : « Eurazeo acquiert 3S Photonics, leader français dans les lasers et les composants opto-electroniques »*

Le communiqué de presse du 13 octobre 2011 est reproduit ci-dessous :

EURAZEO ACQUIERT 3S PHOTONICS, LEADER FRANÇAIS DANS LES LASERS ET LES COMPOSANTS OPTO-ELECTRONIQUES

DEUXIEME INVESTISSEMENT POUR EURAZEO CROISSANCE

Eurazeo a signé l'acquisition de 3S Photonics, entreprise française de technologie de pointe, spécialisée dans les composants opto-électroniques. Ce deuxième investissement d'Eurazeo Croissance, après Fonroche, s'inscrit dans la politique de soutien d'Eurazeo au développement des PME françaises. Eurazeo reprend la participation de plusieurs investisseurs, dont le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) dont 3S Photonics était l'un des premiers investissements. Eurazeo souscrira également à une augmentation de capital de 10 millions d'euros permettant de financer la croissance de 3S Photonics, soit un investissement global en fonds propres de 37 millions d'euros pour Eurazeo. A la suite de l'augmentation de capital, Eurazeo détiendra près de 83 % du capital de 3S Photonics.

3S Photonics, issue de l'ancienne Alcatel Optronics, fabrique des composants optiques et opto-électroniques destinés à des applications télécoms sous-marines, cœur de métier historique de la société, et à des applications télécoms terrestres. Elle opère sur deux marchés mondiaux à forte croissance, celui des réseaux télécoms à très haut débit et celui du laser industriel à fibre pour les marchés industriels, médical et de défense.

La société dispose aujourd'hui de deux centres de production quasiment uniques au monde, l'un en France, spécialisé dans la fabrication de puces lasers, l'autre au Canada, dédié à la gravure de fibres optiques.

3S Photonics a réalisé un chiffre d'affaires de 51 millions d'euros sur l'exercice 2010/2011 (clos le 30 juin 2011) et emploie environ 400 personnes.

Eurazeo souhaite consolider la position de 3S Photonics sur ses marchés télécoms historiques et développer plus largement sa présence sur le marché du laser industriel. Elle soutiendra sa politique de croissance externe notamment par de futurs réinvestissements.

Fabrice de Gaudemar, Membre du Directoire d'Eurazeo en charge d'Eurazeo Croissance, a déclaré : *« Nous nous réjouissons de cet investissement qui s'inscrit dans notre volonté d'accompagner des sociétés à fort potentiel pour accélérer leur croissance. Eurazeo continue ainsi de jouer son rôle d'actionnaire professionnel et responsable en soutien d'une PME en fort développement. Nous apporterons notre soutien à Alexandre Krivine et son équipe, dans la continuité du travail réalisé avec l'appui du FSI, pour faire de 3S Photonics un véritable leader mondial du marché des composants opto-électroniques. »*

Alexandre Krivine, Président de 3S Photonics, a ajouté : *« Nous sommes très heureux de l'entrée d'Eurazeo à notre capital. Avec son soutien, nous avons pour ambition d'accélérer notre croissance, organique et externe, et de saisir les opportunités de consolidation internationale qu'offre notre secteur. »*

Thierry Sommelet, Directeur d'Investissement du FSI, a également déclaré : *« L'intervention du FSI en 2009 a permis à 3S Photonics de fédérer un premier tour de table et de réaliser l'acquisition de la société Avensys. Nous nous félicitons que 3S Photonics puisse désormais s'adosser à un acteur de référence du capital investissement français pour poursuivre son développement ».*

1.2 Capital social d'Eurazeo

A la date du présent document le capital social d'Eurazeo s'élève à 192.582.053 euros et est divisé en 63.235.526 actions, entièrement libérées, toutes de même catégorie.

1.3 Nombre maximum de titres remis dans le cadre de l'Offre

Un maximum de 93.871 actions nouvelles Eurazeo pourra être émis dans le cadre de l'Offre Publique Alternative Simplifiée en contrepartie de l'apport à la Branche Echange de tous les Titres non détenus, directement et indirectement, par Eurazeo et à l'exception des actions auto-détenues, étant entendu que ce chiffre maximum prend pour hypothèse qu'aucun BSA ne serait exercé⁶.

1.4 Facteurs de risques liés à l'opération

Néant.

1.5 Fonds de roulement net d'Eurazeo

La Société atteste que, de son point de vue, avant et après prise en compte de la présente Offre, son fonds de roulement net établi sur une base consolidée est suffisant au regard de ses obligations au cours des douze prochains mois à compter de la date de dépôt du présent document.

1.6 Capitaux propres et endettement

Les comptes consolidés d'Eurazeo au 31 décembre 2010 figurent à la section 4 du Document de Référence.

Depuis le 31 décembre 2010, il n'y a eu, à la connaissance d'Eurazeo aucun changement significatif qui pourrait affecter le niveau des capitaux propres (hors résultat et hors effet de change) et de l'endettement de la société. L'impact de l'Offre (cf. paragraphes 1.3 « Nombre maximum de titres remis dans le cadre de l'Offre » et 1.9 « Dilution ») n'est pas non plus de nature à les modifier de façon significative.

1.7 Intérêt des personnes physiques et morales participant à l'émission

Néant.

1.8 Dépenses liées à l'émission

Le montant global des frais exposés par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre, en ce compris notamment les frais d'intermédiaires, les honoraires et autres frais de conseils externes, financiers, juridiques, comptables ainsi que de tous experts et autres consultants et les frais de publicité et de communication est estimé à environ 141.000 euros, hors taxes.

1.9 Dilution

Dans l'hypothèse où 100 % des Actions et des BSAs non encore détenus directement ou indirectement par Eurazeo seraient apportés à la Branche Echange de l'Offre Publique Alternative Simplifiée (étant rappelé que les actions auto-détenues par la Société, soit 148.050 actions au 30 septembre 2011, ne seront pas apportées à l'Offre Publique Alternative Simplifiée), le nombre maximum d'actions nouvelles Eurazeo à émettre par l'Initiateur s'élèverait à un total de 93.871 actions, ce qui représenterait 0,15 % du capital social et 0,12 % des droits de vote d'Eurazeo à l'issue de la réalisation de cette augmentation de capital⁷.

⁶ Dans l'hypothèse où l'ensemble des BSAs seraient exercés et que l'intégralité des Actions en résultant seraient apportées à l'Offre, un nombre maximum de 112.826 actions nouvelles Eurazeo devront être émises.

⁷ Sur la base d'un nombre total de 63.141.655 actions et de 78.610.412 droits de vote au 30 septembre 2011.

Dans l'hypothèse où 100 % des actions et des BSAs émis par OFI PEC et non encore détenus par Eurazeo seraient apportés à la Branche Echange de l'Offre Publique Alternative Simplifiée (étant rappelé que les actions auto-détenues par la Société, soit 148.050 actions au 30 septembre 2011, ne seront pas apportées à l'Offre Publique Alternative Simplifiée), l'Offre aurait pour impact, sur les comptes consolidés une diminution de l'ordre de 0,1% par rapport aux capitaux propres part du Groupe par action au 30 juin 2011 et de l'ordre de 0,1% par rapport aux capitaux propres (y compris intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle et intérêts relatifs au fonds de « Limited Partnership ») par action au 30 juin 2011. Sur ces mêmes bases, l'impact de l'Offre sur le résultat net et l'ANR par action Eurazeo serait négligeable.

1.10 Informations complémentaires (relatives aux conseillers, rapports des experts)

1.10.1 *Rapport de l'expert indépendant*

Le rapport de l'expert indépendant désigné par OFI Private Equity Capital est reproduit dans la note en réponse.

1.10.2 *Rapport des commissaires aux comptes en application de l'article L. 225-148 du Code de commerce*

Rapport des Commissaires aux comptes sur les conditions et les conséquences de l'augmentation de capital à l'effet de rémunérer les actions et les bons de souscriptions d'actions de la société OFI Private Equity Capital apportés à la Branche Echange de l'Offre Publique Alternative Simplifiée

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Eurazeo (ci-après la « Société ») et en application des dispositions de l'article L. 225-148 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur les conditions et les conséquences de l'augmentation de capital à l'effet de rémunérer les actions et les bons de souscriptions d'actions de la société OFI Private Equity Capital, apportés à la Branche Echange de l'Offre Publique Alternative Simplifiée (« l'Offre Publique Alternative Simplifiée ») initiée par votre Société. Ce rapport est inséré dans le document d'information prévu à l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF (le document « Autres Informations ») préparé à l'occasion de cette émission et portant sur les caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la Société.

L'Assemblée générale du 7 mai 2010, dans sa 30ème résolution, avait délégué au directoire sa compétence pour augmenter le capital social d'un montant nominal maximal de 100 000 000 euros, en rémunération d'une offre publique d'échange initiée par la Société, pour une durée de 26 mois. Le directoire de votre Société, dans sa séance du 19 octobre 2011, a décidé de faire usage de cette délégation à l'effet de procéder à l'émission d'actions de votre Société en rémunération des titres apportés à la Branche Echange de l'Offre Publique Alternative Simplifiée.

Il nous appartient de donner notre avis sur les conditions de l'émission et ses conséquences sur la situation de l'actionnaire appréciée par rapport aux capitaux propres consolidés et au résultat net par action.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à contrôler les informations données dans le document « Autres Informations » émis à l'occasion de cette opération et décrivant les conditions et conséquences de l'émission sur la situation de l'actionnaire appréciée par rapport aux capitaux propres consolidés et au résultat net par action de la Société.

Les conditions de l'émission et ses conséquences sur la situation de l'actionnaire appréciée par rapport aux capitaux propres consolidés et au résultat net par action de la Société, telles qu'elles sont présentées, n'appellent pas d'observation de notre part.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 4 novembre 2011

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars

Rémi Didier

Guillaume Potel

Isabelle Massa

2 PERSONNES RESPONSABLES

2.1 Responsable du document

Monsieur Patrick Sayer, Président du Directoire d'Eurazeo

2.2 Pour Eurazeo

« J'atteste que le présent document, qui incorpore par référence le document de référence déposé sous le numéro D.11-0331 auprès de l'AMF et qui sera diffusé au plus tard le jour de négociation précédant l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par son instruction n°2006-07 dans le cadre de l'offre publique alternative simplifiée initiée par Eurazeo et visant les actions et les bons de souscription d'actions de la société OFI Private Equity Capital. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Patrick SAYER

Président du Directoire

Eurazeo

2.3 Responsables du contrôle des comptes

2.3.1 *Commissaires aux comptes titulaires*

PricewaterhouseCoopers Audit

Renouvelé dans ses fonctions par l'Assemblée Générale du 14 mai 2008, pour une période de six exercices venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Mazars

Nommé dans ses fonctions par l'Assemblée Générale du 18 mai 2011, pour une période de six exercices venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

2.3.2 *Commissaires aux comptes suppléants*

M. Étienne Boris

Renouvelé dans ses fonctions par l'Assemblée Générale du 14 mai 2008, pour une période de six exercices venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

M. Patrick de Cambourg

Nommé dans ses fonctions par l'Assemblée Générale du 18 mai 2011, pour une période de six exercices venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.